

KASOC
ARCHIEF
KAJ Internat.

Secrétariat International
de la J.O.C.
78, Boulevard Poincaré
BRUXELLES 7.

A.1414/1

(107)

deuxième Conseil International de la J.O.C.
Rio de Janeiro, 2 - 11 novembre 1961.

2^e PLAN

QUADRIENNAL

DE LA

JOC INTERNATIONALE

C O N T E N U

=====

	<u>Page</u>
I. ORIENTATIONS GENERALES DU 2e PLAN QUADRIENNAL	1
1. Le 2e plan de 4 ans est conçu en fonction de la jeunesse travailleuse	2
2. Le plan de 4 ans est la pierre d'angle de la construction de la J.O.C. Internationale	2
3. Le plan quadriennal engage chaque J.O.C. nationale	4
II. CONTENU DU 2e PLAN QUADRIENNAL	4
III. PROPOSITIONS D'ETUDE ET D'ACTION POUR CHAQUE PROBLEME ET OBJECTIF, RETENUS DANS LE 2e PLAN QUADRIENNAL	5
1. Une enquête-campagne mondiale sur le travail	5
2. Une étude sur la vie, l'action, l'organisation du mouvement dans les grandes villes	12
3. Un plan d'entraide internationale permanente	17
4. Un plan d'action représentative	21
5. La création d'un service international de formation et de "développement communautaire"	29

Annexes

Document n° A. 1414/2 - Projet de résolution définissant le contenu du 2e plan	
Document n° A. 1414/3 - Projet de résolution finale en vue d'une enquête- campagne mondiale sur le travail	
Document n° A. 1414/4 - Projet de résolution concernant l'étude sur la vie, l'action, l'organisation du mouvement dans les grandes villes	
Document n° A. 1414/5 - Projet de résolution définissant un plan d'entraide internationale permanente	
Document n° A. 1414/6 - Projet de résolution sur l'action représentative du mouvement	
Document n° A. 1414/7 - Projet de résolution définissant la création d'un service international de formation et de "développe- ment communautaire"	
Document n° B. 01/18 - Entraide dans la J.O.C. Internationale (personnes)	
Document n° B. 01/26 - Entraide dans la J.O.C. Internationale (finances et matériel)	

Le deuxième plan de quatre ans revêt une importance particulière pour la vie et le développement de la J.O.C. Internationale.

S'il ne représente pas toute la vie du mouvement, il est le principal moyen d'application, concrète des orientations définies tout au long des travaux du 2e Conseil International.

Le plan de 4 ans doit guider la vie et l'action du mouvement jusqu'au prochain Conseil International; il est par excellence l'instrument de la construction de la J.O.C. Internationale. A ce titre, il mérite toute l'attention des J.O.C. nationales qui doivent l'étudier afin de se prononcer en connaissance de cause.

Ce 2e plan de 4 ans ne supprime pas le premier. S'il apporte des éléments nouveaux pour la vie et l'action internationales du mouvement, il est bien évident que le travail entrepris depuis le Conseil de Rome est toujours valable et doit être poursuivi.

I. ORIENTATIONS GENERALES DU 2e PLAN QUADRIENNAL

Avant d'aborder les problèmes et objectifs que nous proposons au Conseil de retourner dans les années futures, il nous faut préciser l'orientation générale que nous voulons donner à ce plan. Ainsi, nous mesurerons mieux la portée de notre travail, la place que chacun d'entre nous doit prendre dans sa réalisation et la manière dont il doit s'insérer dans la vie de tout le mouvement.

1. Le 2e plan de 4 ans est conçu en fonction de la jeunesse travailleuse

Chaque délégué participant au Conseil est mandaté par son mouvement national, mais il représente la jeunesse travailleuse de son pays; ensemble, nous sommes les représentants de la jeunesse travailleuse du monde.

Sans la participation financière des jocistes du monde entier, sans celle des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses avec qui nous sommes en contact permanent dans les usines, les ateliers, les bureaux et les quartiers, aurions-nous pu nous réunir en Conseil à Rio ?

Nous savons que leur contribution a été décisive et nous nous en réjouissons, car là est une nouvelle preuve de l'authenticité du mouvement.

La J.O.C. n'existe que pour et avec la jeunesse travailleuse. Elle est née pour le salut, la formation, la promotion de la jeunesse travailleuse. Elle ne se conçoit que mêlée à la foule des jeunes travailleurs, porteuse de leurs aspirations, les organisant dans un mouvement puissant qui oeuvre à la transformation des hommes et du monde selon le plan de Dieu.

Le plan quadriennal de la J.O.C. Internationale doit refléter fidèlement cette exigence; il n'est pas fait en fonction des dirigeants nationaux et même locaux du mouvement; il s'adresse à la jeunesse travailleuse du monde qui doit se reconnaître dans les objectifs choisis, et être portée à les adopter dans l'enthousiasme.

2. Le plan de 4 ans est la pierre d'angle de la construction de la J.O.C. Internationale

Le mot international veut être souligné ici. Le plan quadriennal est d'abord un plan d'action de la J.O.C. à l'échelle internationale.

Nous avons tous une expérience vécue dans chacun de nos pays. Nous savons quel prix il faut attacher à l'action et l'organisation locale du mouvement pour atteindre et transformer la-massé des jeunes travailleurs. Mais nous savons aussi que la jeunesse travailleuse de nos pays a besoin d'un plan d'année ou d'une enquête-campagne nationale pour découvrir la dimension nationale de ses problèmes et de ses responsabilités. Plan d'année ou enquête-campagne qui permet une découverte, une étude, une action, une représentation commune de tous les jeunes travailleurs, grâce à la vie et l'organisation nationale du mouvement qui tissent et multiplient les liens humains et apostoliques dans toute la jeunesse travailleuse.

Le problème se pose de la même manière à l'échelle internationale.

La jeunesse travailleuse a une vie, une mission, une responsabilité internationales.

La jeunesse travailleuse : pas seulement une élite, fut-elle composée d'une large couche de militants et dirigeants du mouvement.

Ici, nous touchons un aspect essentiel de l'orientation de notre 2e plan qui mérite notre réflexion et notre adhésion.

La J.O.C. Internationale est constituée juridiquement de J.O.C. nationales responsables de la conduite du mouvement dans leur pays et dans le monde, mais cette constitution ne veut pas dire que la J.O.C. Internationale est une juxtaposition de J.O.C. nationales qui n'auraient entre elles que de vagues liens occasionnels et réservés à quelques-unes.

La vie de chaque jeune travailleur a une dimension internationale. Le moindre de ses problèmes a une cause et une conséquence internationale. L'économie d'un pays est tributaire aujourd'hui de l'économie mondiale; le développement de la science et des techniques est devenu un phénomène universel qui bouleverse le monde de la même manière. La vocation de l'humanité n'est-elle pas de réaliser son unité dans le Christ ? Le Christ n'est-il pas venu révéler à chaque homme sa dignité et à tous les hommes leur égalité dans cette dignité, leur fraternité, leur solidarité dans leur destinée commune sur la terre et dans l'éternité ?

Les hommes et même les organisations qui n'ont pas saisi le caractère mondial de la vie et des problèmes sont peu nombreux aujourd'hui. Ils sont pourtant moins nombreux encore, ceux qui vivent réellement cette vie internationale, ceux dont le comportement concret dépasse le concept nationaliste et sont guidés par un souci international, ceux qui, enfin, ont compris que la masse des jeunes travailleurs devait acquérir cette vision de leur responsabilité.

Les masses populaires, la jeunesse travailleuse notamment, est pourtant sensible à la vie et à la solidarité internationale; nous en avons des exemples saisissants tous les jours dans notre mouvement.

N'est-ce pas le rôle de la J.O.C. Internationale de transformer cette sensibilité en une conscience éclairée, forte et agissante ?

Dès son origine, la J.O.C. s'est orientée résolument vers la jeunesse travailleuse mondiale, dont elle a perçu l'unité de condition, sa nécessaire solidarité pour la réalisation de sa propre vocation et pour celle de toute l'humanité.

Aujourd'hui, le 2e Conseil International doit faire faire au mouvement un grand pas concret supplémentaire pour permettre à la jeunesse travailleuse du monde de vivre sa mission universelle.

Ce grand pas doit être contenu dans le 2e plan quadriennal, dans le choix de ses objectifs et dans l'engagement des J.O.C. nationales à le réaliser.

De même qu'un plan d'année ou enquête nationale construit la J.O.C. nationale avec toute la jeunesse travailleuse du pays, de même le 2e plan quadriennal doit permettre à la jeunesse travailleuse du monde de construire la J.O.C. Internationale par une action d'ensemble découverte et réfléchie en commun.

3. Le plan quadriennal engage chaque J.O.C. nationale

Dans cette optique, le plan quadriennal doit engager chaque J.O.C. nationale, de la base à la tête. Ce qui signifie, pour être très clair, qu'en élaborant et en votant le 2e plan, chaque Secrétariat national s'engage à l'inclure dans la vie normale de son mouvement; dans l'élaboration de ses plans d'années ou enquêtes-campagnes, jusqu'au 3e Conseil international.

Il ne peut être question ici d'une application uniforme; il appartient à chaque pays et à chaque région ou continent de tenir compte dans l'application du plan, de la mentalité et des nécessités qui leur sont propres. De là l'immense responsabilité des J.O.C. nationales sur qui repose en dernier ressort, avec l'aide et la collaboration permanentes des dirigeants internationaux qu'elles se seront données, le développement et l'authenticité de la J.O.C. Internationale.

II. CONTENU DU DEUXIEME PLAN QUADRIENNAL

La tentation de ceux qui réalisent un plan est de vouloir à tout prix tout y intégrer. A première vue en effet, tout semble important. Pourtant là encore il faut bien s'entendre : un plan n'est pas destiné à répondre à toutes les questions.

A l'échelon d'un pays, un plan d'année ou enquête-campagne aborde un ou quelques problèmes reconnus essentiels; nous savons qu'une enquête bien menée sur un problème conduit nécessairement à découvrir d'autres problèmes, car la vie est un tout difficilement séparable.

Nous savons aussi qu'une enquête bien menée est un puissant moyen de formation pour les jeunes travailleurs, les membres, les militants et les dirigeants qui apprennent à saisir un problème, à le juger et à le résoudre. Cette formation qui n'est pas artificielle mais vitale les met en mesure de répondre, de la même manière, aux autres problèmes découverts.

Ainsi en est-il du plan quadriennal de la J.O.C. Internationale. Il nous fait choisir quelques aspects essentiels qui permettent une saisie mondiale de la vie de la jeunesse travailleuse et qui créent dans le mouvement les réflexes d'un jugement et d'une action permanente à l'échelle du monde.

Les aspects retenus et proposés au Conseil pour ce 2e plan quadriennal sont les suivants :

1. Une enquête mondiale sur le travail
2. Une étude sur la vie, l'action et l'organisation du mouvement dans les grandes villes
3. Un plan d'entraide internationale permanente

4. Un plan d'action représentative du mouvement
5. La création d'un service international de formation et de "Développement communautaire"

Chaque aspect et problème retenus dans ce plan est développé dans le chapitre III de ce rapport. Il convient d'étudier cette 3e partie pour se faire une idée exacte du choix des objectifs contenus dans ce plan.

Le 2e Conseil international devra cependant adopter d'abord les 5 points que comporte ce plan général avant d'étudier le détail de chacun d'eux dans les commissions d'étude prévues à cet effet.

III. PROPOSITIONS D'ETUDE ET D'ACTION POUR CHAQUE PROBLEME

ET OBJECTIF RETENUS DANS LE 2e PLAN QUADRIENNAL

1. Une enquête-campagne mondiale sur le travail

A. Considérations générales

a) le principe et l'étendue de l'enquête

Le principe d'une enquête mondiale réalisée par l'ensemble des J.O.C. nationales durant les quatre prochaines années découle de l'orientation générale du 2e plan. Il traduit concrètement la volonté d'engager la jeunesse travailleuse du monde dans une étude et une action communes.

Il s'agit bien entendu d'une enquête-campagne ou plan d'année jociste sur le travail, enquête vécue par les jeunes travailleurs et jeunes travailleuses selon notre méthode voir-juger-agir.

Déjà le premier plan de 4 ans prévoyait une enquête sur la préparation familiale. Celle-ci cependant ne comportait aucune directive internationale. Chaque pays devait envisager sa réalisation comme il l'entendait et quand il le voulait, durant les 4 années...

Tout en laissant à chaque J.O.C. nationale l'initiative des méthodes de réalisation et, dans un certain cadre, le choix de la période, nous pourrions cette fois-ci déterminer en commun quelques objectifs à atteindre.

Les problèmes du travail sont aussi très vastes et très variés. Ils sont différents, entre autres, dans les pays fortement industrialisés et dans les pays en voie d'industrialisation; des J.O.C. nationales voisines ou ayant les mêmes problèmes pourraient se regrouper par régions pour choisir quelques problèmes à étudier en commun. Une telle méthode augmenterait l'efficacité de la recherche et développerait en même temps une authentique coopération internationale dans le mouvement.

b) durée de l'enquête et planning de travail

L'enquête sur le travail devrait débiter aussitôt après le Conseil :

- l'année 1962 serait consacrée à préciser le thème et les méthodes de travail dans chaque pays. Les réunions régionales (ou continentales) prévues au Conseil dans le cadre de l'étude du plan de 4 ans et les journées d'étude régionales qui suivront le Conseil pourront aider chaque pays à amorcer cette recherche qui devrait se poursuivre tout au long de l'année.

- les années 1963 et 1964, au choix, seraient réservées par les J.O.C. nationales pour mener l'enquête proprement dite dans chaque pays.

- enfin, l'année 1965 serait l'année de l'étude mondiale du problème du travail, sur la base des résultats obtenus dans chaque pays, en préparation du 3e Conseil International.

Pour être en mesure de mener à bien cette étude mondiale, le Secrétariat International devrait être intimement associé au déroulement de l'enquête-campagne ou plan d'année sur le travail, dès son élaboration dans les pays et éventuellement les groupes de pays en 1962; une personne pourrait être désignée par la nouvelle équipe du Bureau Restreint pour assumer cette responsabilité d'ensemble dès le début de l'année 1962.

Ce schéma ne peut être interprété avec une rigidité trop grande. Les J.O.C. qui par exemple ont prévu de réaliser une enquête-campagne sur le travail 1962 n'ont pas à modifier leur plan.

c) le choix du problème du travail

Plusieurs problèmes importants de la jeunesse travailleuse auraient pu être retenus pour une telle enquête mondiale. Il fallait en choisir un parmi les plus valables.

Le choix du "travail" a été fait d'abord parce qu'il s'agit d'un problème fondamental dans la vie de chaque jeune travailleur. Des centaines de millions de jeunes n'ont comme unique moyen de subsistance que leur propre travail !

Nous savons l'influence du travail et du milieu de travail sur le comportement humain, spirituel et religieux du jeune travailleur. Selon la manière dont il est conçu, dont sont conçues aussi les relations dans le milieu de travail, le travail peut être une source d'épanouissement ou de dégradation pour toute la vie du jeune travailleur.

Le travail est aussi un droit que possède chaque jeune travailleur. Des centaines de millions de jeunes dans le monde sont, pourtant aujourd'hui en quête de travail, sans avoir la certitude qu'ils pourront en trouver un jour et ces jeunes n'ont aucun autre moyen de subsistance. Les effets du manque de travail sur leur personne sont encore plus néfastes que les pires conditions de travail.

Toutes ces constatations font aussi du problème du travail un problème universel. Sous des formes diverses, il est un problème vital pour toute la jeunesse travailleuse du monde qui ne pourra y trouver de solution valable que dans un immense effort de solidarité mondiale.

B. Contenu et conduite de l'enquête mondiale sur le travail

a) une base éducative commune

Si l'enquête sur le travail doit être adaptée nationalement, elle pourrait comporter pour toutes les J.O.C. du monde une base commune applicable à toutes les situations.

Cette base pourrait comporter trois aspects :

- La valeur du travail - La dignité du jeune au travail - La nécessité des relations entre personnes dans le travail

Le travail a sa place dans le plan de Dieu : il n'est ni une honte, ni un châtiement pour l'homme. Le travail de l'homme achève simultanément le monde et la propre personnalité du travailleur.

Trop de fausses conceptions du travail se sont répandues dans le monde, y compris chez de nombreux chrétiens qui considèrent le travail manuel, entre autres, comme une oeuvre servile. Les conditions de travail créées dans la plupart des industries modernes, basées sur le profit et le rendement poussé à l'extrême, renforcent cette idée chez les travailleurs eux-mêmes qui considèrent le travail comme un "mal nécessaire" qu'il faut subir le moins longtemps possible, pour gagner sa vie.

La première base commune de notre enquête mondiale pourrait donc être la restauration de la valeur, de la grandeur du travail, dans le plan de Dieu.

Pour cela, nous devons, semble-t-il, centrer notre enquête sur la personne du travailleur et non sur une idée abstraite du travail, si juste soit-elle.

La dignité de l'homme au travail, du jeune au travail, doit d'abord nous servir de toile de fond. Dignité du plus déshérité dans son travail, mais aussi du travailleur le plus qualifié. Dignité du jeune enraciné dans une situation concrète qui variera selon les pays, la région, l'industrie; du jeune qui se donne, s'épanouit, s'achève par son travail. Du jeune qui lutte pour transformer ses conditions de travail et les rendre conformes au plan de Dieu sur le monde.

Avec la dignité de l'homme au travail doivent nécessairement être abordées les relations entre personnes dans le travail. Le jeune travailleur ne vit pas seul dans son milieu de travail; l'industrie moderne, par souci de multiplier les biens produits, exige de plus en plus une répartition rationnelle du travail. Cette répartition selon la manière dont elle est conçue peut :

- rapprocher les travailleurs, développer en eux le sens de la fraternité, de leur solidarité dans le travail et dans l'action qui transformera leurs conditions de travail; elle peut aussi redonner, à l'échelle moderne, le sens créateur du travail; en un mot, elle peut épanouir les travailleurs en créant une communauté de personnes responsables, unies par des liens de fraternité, de charité et de solidarité ouvrière.
- elle peut aussi, et c'est malheureusement la situation la plus courante, diviser les travailleurs, les faire se replier sur eux-mêmes, les rendre soucieux de leur unique production. Le travailleur est alors réduit à un instrument face à sa machine et à sa production. Au lieu de s'épanouir, de se développer humainement et spirituellement par son travail, il se dépersonnalise. N'est-ce pas de telles conditions de travail, généralisées dans l'industrie moderne, qui sont une des principales causes de déchristianisation progressive de la masse des travailleurs dans les régions industrielles ?

Soucieux d'apostolat et de promotion ouvrière, nous devons attacher une grande importance aux relations entre personnes dans le travail.

- La volonté de faire partager cette conception de la dignité du travailleur à tous les jeunes travailleurs du monde

Ceci pourrait être le 2e point commun de notre enquête mondiale. Ce serait d'une certaine manière sa dimension missionnaire. Tous les jeunes travailleurs du monde devraient avoir l'occasion de réfléchir sur leur condition et leur mission de travailleur dans le monde. Voilà l'ambition qui doit nous animer tous en lançant cette enquête mondiale.

Ceci signifie d'une part que notre enquête doit partout être orientée pour permettre d'abord aux jeunes travailleurs de s'exprimer, d'exprimer leur opinion sur le travail, tel qu'ils le vivent dans les situations les plus diverses.

Ensuite, il faut vouloir les atteindre tous sans exception. Un problème comme celui du travail intéresse tous les jeunes du milieu populaire, quelques qu'ils soient leur race et leur religion, qu'ils soient manoeuvre ou hautement qualifié. Il intéresse tous les employés du secteur tertiaire. Il intéresse toutes les jeunes filles qui travaillent dans leur famille. Il intéresse aussi profondément les chômeurs et la multitude des jeunes transplantés des campagnes dans les villes et les grandes concentrations industrielles en quête de travail. La dignité du jeune au travail est aussi leur dignité; elle exige que nous atteignions cette masse de jeunes et qu'avec eux nous luttons pour que leur droit au travail soit respecté.

- Le développement ou la création d'une action jociste, organisée et adaptée dans les milieux de travail

Enfin, une enquête mondiale sur le travail devrait aboutir à une action organisée dans les milieux de travail.

Les milieux de travail regroupant des centaines et des milliers d'ouvriers et d'employés se généralisent à travers le monde; les jeunes travailleurs entrent en masse dans ces entreprises qui façonnent de quelque manière leur personnalité.

La J.O.C. doit naître en chacune d'elles pour aider les jeunes travailleurs à y vivre leur vocation. Du groupe d'entreprise, le mouvement doit aussi prévoir progressivement les liens et l'organisation nécessaires à l'échelon national et international pour permettre aux jeunes travailleurs d'une même industrie, d'une même administration, d'étudier et de s'unir pour résoudre leurs problèmes.

N'y a-t-il pas là un formidable champ d'action, susceptible de donner aux jeunes travailleurs une vision concrète de leur mission internationale ?

La création d'une action jociste dans le milieu de travail doit inclure aussi les lieux de préparation au travail. Dans le monde se généralisent aussi les écoles professionnelles ou établissements d'enseignement technique. La plupart des jeunes de ces écoles formeront demain les travailleurs de l'industrie, des services ou de l'administration. Le même effort pourra être fourni dans les 4 années à venir pour une pénétration de ces établissements.

b) des problèmes sélectionnés par région

Comme nous l'avons dit dans les considérations générales, les problèmes du travail sont variés; cette variété, d'une part et aussi la fidélité à l'orientation générale du plan de 4 ans, doit nous pousser à faire une sélection de problèmes dans chaque région ou continent du monde.

Pour guider ce choix, sans rien imposer, car chaque J.O.C. nationale demeure responsable, nous nous permettons de faire quelques suggestions. Nous pensons d'abord que si les problèmes sont variés, ils peuvent cependant se classer selon deux grandes catégories de pays :

- les pays où l'industrie est fortement développée
- les pays en voie d'industrialisation.

Dans un cas comme dans l'autre, l'encyclique "Mater et Magistra" doit être pour nous un précieux guide.

- Les pays où l'industrie est fortement développée

Tout en ayant présent à l'esprit, les 3 bases communes énoncées déjà, les pays où l'industrie est fortement développée pourraient centrer leurs efforts sur deux aspects (qui nécessitent encore des choix)

Les jeunes travailleurs face aux conditions modernes de travail

Ceci incluant :

- les problèmes de rationalisation du travail, l'emploi des techniques modernes de production, la productivité, l'automation
- la sécurité au travail

- les problèmes posés par la sélection professionnelle exigée par le développement des techniques : les techniciens ou ouvriers fortement qualifiés et les manoeuvres spécialisés (solidarité des deux catégories pour une authentique promotion ouvrière)
- les relations dans le travail (cette question est aussi incluse dans les problèmes précédents)
- place du travail féminin dans l'industrie moderne
- rôle du syndicalisme dans l'évolution de l'industrie

La préparation des jeunes au travail dans l'industrie moderne

- la préparation professionnelle et humaine
- le problème de l'entrée au travail dans l'industrie moderne

Si le choix de ces problèmes et la manière de les aborder doivent être précisés dans chaque pays et éventuellement dans chaque région ou continent, où ils se posent, il est bien évident qu'une étude intercontinentale peut aussi être envisagée. Un échange entre Amérique du Nord et Europe, entre autres, pourrait être très enrichissant

- Les pays en voie d'industrialisation

Les pays en voie d'industrialisation se trouvent certes aux prises avec tous les problèmes que pose aux jeunes travailleurs l'industrie moderne. L'accent ne doit-il pas être mis cependant sur la création de nouveaux emplois pour la masse des jeunes des villes encore sans travail ?

Nous proposons donc que ces pays s'orientent davantage vers les deux aspects suivants :

- Le droit au travail de chaque jeune

Pris sous cet angle, l'enquête sur le travail devrait révéler aux jeunes travailleurs eux-mêmes et au monde, l'ampleur du problème des sans-emploi et ses conséquences dans la vie des jeunes.

Dans un esprit jociste, cette révélation ne peut être le résultat d'une vaste enquête scientifique, déjà réalisée par d'autres et qui reste souvent sans beaucoup d'effet, mais le fruit d'un contact et d'une action avec les jeunes chômeurs qui, à partir de leur vie, apprennent à découvrir la nécessité et la valeur du travail dans la réalisation de leur vocation.

Une telle prise de conscience devrait aboutir à des réalisations simples et concrètes, à la base du mouvement d'abord, destinées à résoudre en partie le problème du travail (et à orienter les solutions). Des services existent déjà dans le mouvement, notamment en Afrique : ferme-école, village pilote, ateliers artisanaux communautaires, pêcheries, coopératives, ...; en Asie : service de couture, bureau de placement, centre de soudure; en Amérique latine : centre d'éducation populaire; tous ces services pourraient servir d'expériences pilotes. Dans le cadre de l'enquête mondiale sur le travail, ils devraient être sérieusement analysés afin de pouvoir, sur des bases valables, être adaptés et généralisés à travers le monde.

Cette enquête sur le droit au travail devrait être située dans tout le contexte des pays en voie de développement économique. A partir de leur découverte et de leurs réalisations, les jeunes travailleurs devraient être amenés à se faire une conception valable des exigences de la mise en valeur de leur pays : analyse des besoins et des possibilités; problème des investissements, de leurs orientations prioritaires, etc. Des stages d'étude et de formation existant déjà par endroit pourraient être multipliés à cet effet.

Par son enquête sur le travail, le rôle de la J.O.C. dans les pays en voie d'industrialisation n'est-il pas de donner aux jeunes travailleurs devenant conscients de leur dignité et des possibilités qui en découlent, une mentalité de pionniers ?

Pionniers d'un genre nouveau, qui n'agissent ni pour leur profit personnel, ni pour un quelconque système auquel il faut tout sacrifier, mais qui agissent pour l'homme, créateur et co-rédempteur de l'humanité.

- La préparation des jeunes au travail peut aussi être retenu au même titre que dans les pays industrialisés, elle reste un problème essentiel des jeunes travailleurs, dans les pays en voie d'industrialisation.

X

X X

Dans les pays fortement industrialisés comme dans les pays en voie d'industrialisation, une attention particulière doit être portée aux travaux féminins dans leur ensemble.

Nous signalons ici notamment la profession des employées de maison, mais aussi le travail de la multitude des jeunes filles qui dans le monde sont dans l'obligation de rester chez elles pour aider leur famille.

c) une étude et une action mondiales

Le rassemblement de toutes les enquêtes, études et réalisations effectuées durant les 3 années qui suivront le 2e Conseil international, doit aboutir à une vaste situation d'ensemble du problème du travail dans le monde.

Des collaborations devront être cherchées au fur et à mesure du déroulement de l'enquête pour que progresse et se définisse notre conception du travail adaptée au temps moderne, pour que progresse aussi la théologie du travail.

Les jeunes travailleurs doivent être les premiers bénéficiaires de cette enquête faite par eux et pour eux. C'est pourquoi une grande publicité doit être faite dans toute la J.O.C., pour que cette enquête mondiale soit connue et vécue dans toutes les sections locales.

Si des choix doivent être faits dans les diverses régions du monde, par souci de fidélité aux réalités, les jeunes travailleurs des pays industrialisés doivent apprendre à connaître les problèmes du travail des jeunes des pays en voie d'industrialisation et réciproquement.

Les moyens de cette découverte universelle devront être précisés au cours du déroulement de l'enquête.

De la solidarité mondiale des jeunes travailleurs, et jeunes travailleuses dépend la solution à leurs problèmes de travail et de toute leur vie.

L'enquête mondiale se terminera par une vaste action représentative internationale qui permettra à la J.O.C. de faire entendre au monde les besoins et les suggestions de la jeunesse travailleuse.

Notre ambition doit être grande. Nous devons permettre à la jeunesse travailleuse d'acquérir une conception de vie qui donne progressivement dans le présent et l'avenir (par ces jeunes devenus adultes) une orientation au monde. L'enquête mondiale sur le travail doit y contribuer.

2. Une étude sur la vie, l'action, l'organisation
du mouvement dans les grandes villes.

La préoccupation du développement du mouvement et de son adaptation aux réalités de la grande ville a fait l'objet de recherches spéciales depuis plusieurs années.

Ces recherches ont eu lieu dans plusieurs continents et notamment en Europe où furent organisées plusieurs rencontres de dirigeants et dirigeantes et aumôniers de grandes villes. Le Comité Exécutif s'est aussi préoccupé de cette question vitale posée au mouvement. En 1959 à La Havane, il amorça une première étude qui devait se poursuivre dans le cadre de la préparation au 2e Conseil international.

C'est ainsi qu'au début de l'année 1961 était lancée dans quelques grandes villes du monde entier une "enquête-sondage".

Le but de cette démarche n'était pas de réaliser une enquête scientifique mais plutôt de découvrir les principaux problèmes des grandes villes et les difficultés rencontrées par le mouvement.

Cette enquête avait aussi pour but d'associer la base du mouvement à la préparation du 2e Conseil en lui permettant d'amorcer déjà une des principales études qui devait figurer dans le 2e plan quadriennal de la J.O.C. Internationale.

La plupart des grandes villes^{sollicitées} se sont mises au travail avec beaucoup de sérieux. Certaines ont fait parvenir les questionnaires dûment remplis; par ordre alphabétique, voici les réponses que nous avons reçues à ce jour :

Amsterdam - Hollande, Brazzaville - Congo, Caracas - Venezuela, Chicago - Etats-Unis, Durban - Afrique du Sud, Lille - France, Melbourne - Australie, São Paulo - Brésil .

Malheureusement, la majorité des réponses sont arrivées trop tard pour que nous ayons pu entreprendre leur étude systématique. Nous reconnaissons que le Secrétariat International aurait dû lui-même procéder plus tôt à l'envoi des questionnaires.

La lecture de ces divers documents a pu cependant inspirer les orientations du plan qui va suivre.

Parallèlement à l'effort qui sera poursuivi après le Conseil, dans chaque pays, pour le développement du mouvement dans les grandes villes, le Secrétariat International poursuivra et terminera aussi l'étude de ces "enquêtes-sondage", afin d'en faire bénéficier l'ensemble du mouvement. Ceci devrait encourager les pays déjà sollicités et qui n'ont pas encore répondu, à envoyer le résultat de leur enquête après le Conseil.

Nous inspirant de l'ensemble des constatations faites par le mouvement relativement aux grandes villes, nous nous permettons de suggérer au Conseil les objectifs suivants :

A. Une priorité sans équivoque devrait être donnée au développement de la J.O.C. dans les grandes villes durant les 4 prochaines années

Il est vrai que la J.O.C. est responsable de toute la jeunesse travailleuse de chacun de nos pays et du monde. Cette exigence signifie bien que notre mouvement doit pénétrer dans toutes les régions et localités, où vivent des jeunes travailleurs.

Nous devons cependant faire preuve de lucidité et de réalisme. Pour pénétrer partout, il faut d'abord pénétrer dans les "centres-clefs" qui influencent et orientent la vie de toute la jeunesse travailleuse.

Les grandes villes du monde entier représentent aujourd'hui les principaux "centres-clefs" qui déterminent avec une certaine avance les besoins et le comportement de tous les jeunes travailleurs.

Essayons de préciser quelques éléments qui justifient la priorité que le mouvement doit donner aux grandes villes.

a) Le nombre de jeunes travailleurs et jeunes travailleuses dans les grandes villes est considérable. Une grande proportion des jeunes travailleurs de la plupart de nos pays vit et travaille dans les grandes villes. Des études sociologiques faites en Europe soulignent qu'en Angleterre, par exemple, 80 % de la population est urbaine; ceci ne signifie pas que ce pourcentage de population habite les villes; elle y habite ou y travaille; elle est influencée par la vie urbaine et principalement par celle des grandes villes.

Si une telle constatation, à des degrés divers, peut être faite dans la plupart des pays fortement industrialisés, ne peut-on pas dire que la grande ville joue aussi un rôle considérable dans les pays en voie de développement économique ?

N'exerce-t-elle pas dans ceux-ci une attraction fascinante qui se traduit par un exode massif des jeunes qui quittent les villages pour essayer d'aller y vivre ?

b) L'influence de la grande ville, du milieu "socio-culturel" qu'elle constitue, est très grande sur la vie des jeunes travailleurs. Elle façonne la mentalité et les attitudes des jeunes travailleurs qui y vivent ou qui y travaillent; cette influence atteint aussi de la même manière toute la jeunesse travailleuse du pays.

c) La vie dans les grandes villes n'est pas quelque chose de statique, d'établi une fois pour toutes. L'évolution rapide qui caractérise le monde actuel affecte principalement les grandes villes et prend la forme d'un renouvellement constant des idées de la mode, des habitudes de vie, des aspirations et des besoins des jeunes. Le développement de la J.O.C. pour être effectif et valable dans les grandes villes exige une continue recherche et une adaptation constante.

d) Enfin, et ce dernier motif n'est pas le moindre, malgré l'effort entrepris ces dernières années et les nombreuses expériences très valables et très positives que le mouvement compte à son actif, la situation d'ensemble de la J.O.C. dans les grandes villes comporte encore de nombreuses faiblesses, aussi bien dans ses méthodes que dans son extension.

Ceci ne doit ni nous étonner, ni nous décourager. Le problème devant lequel nous nous trouvons est complexe et difficile. Il n'est pas seulement notre problème mais celui de l'implantation et de la vie de toute l'Eglise dans les grandes villes.

La pastorale générale de l'Eglise dans les grandes villes est encore, dans bien des cas, à caractère rural, de chrétienté insuffisamment adaptée à une vie toute nouvelle, qui n'est pas encore christianisée.

L'action du mouvement que nous renforcerons dans les grandes villes doit avoir l'ambition d'attirer l'attention de toute l'Eglise qui doit être missionnaire dans la grande ville et doit s'y fonder dans la vie.

B. Quelques orientations pour un développement valable du mouvement dans les grandes villes

- a) La J.O.C. des grandes villes doit se construire avec la masse des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses

Avoir des sections ou des groupes réunissant quelques militants et influençant quelques jeunes travailleurs dans les paroisses des grandes villes ne représente aucune difficulté.

Mais notre objectif n'est pas là. Nous voulons atteindre la masse de la jeunesse travailleuse des grandes villes.

Il n'est nullement question ici de rechercher le nombre à tout prix, ce qui serait sans rapport avec l'authenticité du mouvement. Nous ne devons pas non plus nous laisser "écraser" par la masse souvent énorme des jeunes des grandes villes !

Atteindre la masse des jeunes travailleurs, c'est vouloir construire le mouvement dès son point de départ avec des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses représentatifs de la grande ville; c'est donc les chercher là où ils sont; c'est connaître leur vie et leurs besoins; c'est les rendre agissants, responsables de leur vie, de celle de leurs camarades, de la J.O.C. dans laquelle ils ont leur place à part entière.

Dans cette perspective, le nombre ne nous laisse pas indifférent, parce que tous les jeunes travailleurs sont appelés à vivre pleinement leur vocation humaine et surnaturelle.

b) Nous devons avoir une connaissance vraie des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses des grandes villes - de leurs aspirations - de leurs problèmes

Connaissons-nous suffisamment les jeunes travailleurs des grandes villes tels qu'ils sont, sans a priori, avec leur psychologie, leurs aspirations, leurs centres d'intérêt, leurs problèmes ?

Cette connaissance est essentielle pour avancer dans la grande ville. Pas une connaissance théorique, mais une connaissance vécue, partagée, saisie dans le contact naturel. Une connaissance centrée sur les aspects positifs des jeunes des grandes villes.

Très souvent, nous entendons parler et nous parlons nous-mêmes des dangers de la grande ville : liberté excessive qui conduit les jeunes au laisser-aller, à l'immoralité, etc...; anonymat des grandes villes, qui favorise l'égoïsme, le repli sur soi... Tous ces dangers sont réels, mais ne constituent-ils pas également d'extraordinaires possibilités ? La liberté qui n'est pas éduquée est dangereuse, mais ne peut-elle permettre aussi aux jeunes travailleurs qui en jouissent une adhésion solide et personnelle, parce que sans contrainte, au plus pur christianisme ?

Pour connaître et comprendre les jeunes travailleurs des grandes villes, il faut les aimer comme le Christ aime les hommes et aimer aussi les grandes villes et les immenses possibilités qu'elles donnent aux hommes pour accomplir leur splendide vocation.

c) Nous devons connaître et pénétrer les milieux où la jeunes travailleuse des grandes villes vit

La grande ville est un ensemble de "milieux" et de "centres d'intérêt". Le milieu de travail a peu ou pas de liens avec le quartier où l'on vit. Le jeune travailleur choisit le film qui lui plaît, et adhère au club sportif qui n'est pas forcément sur son lieu d'habitation. La vie des jeunes travailleurs est compartimentée.

Dans un souci missionnaire, la J.O.C. doit étudier et pénétrer tous les "milieux" qui regroupent des jeunes, qui créent des liens naturels entre eux et qui influencent leur comportement : les usines petites et grandes, les administrations, les hôpitaux et services sanitaires, les cités et grands ensembles d'habitation, les bandes organisées de jeunes se regroupant par affinités diverses, les écoles techniques, les clubs et groupes sportifs, les groupes d'immigrés et de déplacés, les foyers ou "homes" de jeunes travailleurs, etc..

Là où vivent les jeunes doit se fonder le mouvement.

d) Nous devons répondre aux besoins de la jeunesse travailleuse

Atteindre la masse des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses exige une réponse concrète à leurs besoins essentiels. Des services adaptés à ces besoins doivent être créés ou multipliés dans les grandes villes : services d'accueil d'étrangers et de déplacés, services culturels et de loisirs, foyers d'hébergement de jeunes, service de chômage, d'épargne, etc..

e) Nous devons adapter le mouvement aux grandes villes

Développer le mouvement dans les grandes villes exige finalement que nous prenions les moyens de repenser et d'adapter le mouvement.

Sans qu'il soit nécessaire de créer un programme spécial, l'enquête-campagne ou plan d'année des grandes villes doit être radicalement adaptée par des jocistes qui y vivent.

L'organisation du mouvement, plus nécessaire dans les grandes villes que partout ailleurs, doit être conçue avec toute la souplesse que requiert la pénétration de milieux de vie très divers. Elle doit être repensée à partir de nos expériences concrètes de prise en charge de ces différents milieux.

Atteindre la masse des grandes villes exige enfin la recherche et la mise en oeuvre de moyens de contacts et d'information de la jeunesse travailleuse tout à fait adaptés (grands meetings pour lancer un programme - utilisation de la grande presse - radio - télévision - etc.)

C. Eléments d'un plan concret pour les 4 années futures

Un plan portant sur la vie, l'action et l'organisation du mouvement dans les grandes villes doit être conçu en premier pour des J.O.C. nationales.

Si nous décidons d'orienter en priorité nos efforts de développement dans ce sens, il appartient à toutes les J.O.C. d'accepter d'abord cette décision comme un engagement car le problème se pose partout.

Après quoi, nous proposons les objectifs suivants :

- a) Etablir un choix de quelques grandes villes dans chaque pays
- b) Prendre une place active dans toute la recherche pastorale qui se réalise dans nos pays sur les grandes villes
- c) Créer une commission nationale d'étude pour l'action et le développement du mouvement dans les grandes villes
- d) Créer des commissions internationales d'étude entre groupes de pays voisins
- e) Etablir un plan d'échange régulier de dirigeants, dirigeantes et aumôniers des grandes villes

Ces divers objectifs sont repris avec plus de détails dans la résolution sur les grandes villes qui servira de base au travail de la Commission. Cette résolution qui porte le titre de cette note est incluse, comme chaque résolution du plan de 4 ans, dans les documents annexes de ce rapport (document n° A. 1414/4)

3. Un plan d'entraide internationale permanente

Toute la vie et l'action de la J.O.C. Internationale est une entraide permanente entre jeunes travailleurs; de ce fait chaque élément du plan de 4 ans et aussi la journée internationale que nous avons incluse dans le plan financier, doivent se situer dans cette perspective.

Nous avons cependant fait un chapitre spécial pour regrouper et orienter certains aspects concrets d'entraide existant déjà et qui représentent des éléments indispensables à la vie et au développement du mouvement.

Les points abordés dans ce plan d'entraide ne sont donc pas nouveaux; ils ont été créés et expérimentés durant les 4 dernières années parce qu'ils répondaient à des besoins réellement ressentis par le mouvement.

Pour les regrouper et les orienter dans une perspective d'ensemble, nous les présentons sous deux rubriques :

A. Développement du mouvement à travers le monde

Ce problème était à la base du 1er plan de 4 ans voté à Rome en 1957. - Développer le mouvement dans chaque pays et dans le monde, le rendre de plus en plus complet et authentique, former par conséquent des cadres à tous les échelons, multiplier les relations internationales vitales de nos mouvements, sont des exigences permanentes qui doivent toujours nous rester présentes à l'esprit. Il est donc indispensable qu'elles figurent dans notre 2e plan quadriennal.

Dans cette optique, nous étudierons et préciserons 3 formes d'entraide dont les deux premières notamment sont essentielles au développement du mouvement à travers le monde.

- Entraide en personnes

Un travail a déjà été fait sur cette question par le Comité Exécutif; il mérite maintenant l'appréciation et l'agrément du Conseil. Nous vous demandons de vous référer au document B. 01/18, que vous avez déjà reçu à la fin de l'année 1960, mais que nous annexons à nouveau au plan de 4 ans. Si l'introduction de ce rapport donne une vue d'ensemble de l'entraide internationale, il ne traite cependant que de l'entraide en personnes.

Cette note servira de base, sur ce chapitre, à la réflexion de la Commission qui sera chargée au Conseil d'étudier ce problème de l'entraide. Mais nous voudrions cependant attirer l'attention du Conseil sur certains aspects et en ajouter d'autres.

Nous attirons l'attention du Conseil d'abord sur le fait que le recrutement des extension-workers et experts, doit de plus en plus prendre un caractère universel

Seuls, jusqu'à ce jour, quelques pays ont fourni des dirigeants ou dirigeantes qui sont partis aider d'autres J.O.C. dans le monde. Or aujourd'hui, plusieurs pays de chaque continent doivent être en mesure de fournir des personnes. Il n'est même pas impossible qu'un même pays reçoive un extension-worker ou expert et en fournisse en même temps dans un autre pays. Ne serait-ce pas là une manifestation d'un authentique esprit international d'échange et de solidarité? De plus, la tension internationale est telle qu'actuellement des jocistes de certains pays ne peuvent être admis dans d'autres pays. Est-ce une raison suffisante pour ne pas envoyer des extension-workers ou experts dans des pays qui en ont besoin ?

Cette préoccupation devrait être incluse dans la vie normale de chaque J.O.C. nationale qui possède un minimum de dirigeant(e)s régionaux et nationaux. Chacune devrait constituer un fichier de ses meilleurs dirigeants et dirigeantes et les communiquer au Secrétariat International dans la perspective de répondre le cas échéant à une demande qui pourrait être formulée par la J.O.C. Internationale.

Le 2e aspect que nous voudrions ajouter concerne un échange normal de dirigeants. Nous ne parlons plus ici d'extension-workers ou d'experts, mais simplement d'invitations réciproques entre 2 pays (pas forcément lointains) à faire une tournée dans les fédérations, à étudier les méthodes employées dans le travail des secrétariats nationaux, l'élaboration d'un plan d'année, etc...

De telles habitudes seraient bénéfiques pour tout le mouvement : elles contribueraient grandement au développement d'un esprit international.

Enfin, un 3e point ne sera que signalé, car il est repris dans le chapitre 5 du plan, mais il mérite d'être incorporé ici aussi. C'est le problème des ouvriers qualifiés ou techniciens demandés par de nombreux pays en voie d'industrialisation. La J.O.C. ne s'est pas encore préoccupée de cette question.

Ne serait-il pas indispensable que des jocistes, professionnellement qualifiés, se mêlent à ces personnes qui partent.

Ce problème mériterait une étude approfondie du prochain Comité Exécutif.

Reste deux autres formes d'entraide liées au développement du mouvement :

- L'entraide financière en "Fonds de solidarité"
- L'entraide en matériel

Ces deux formes d'entraide sont développées et précisées dans le document B. 01/26, qui servira de base à la réflexion de la Commission. Vous trouverez ce document annexé à ce plan.

B. Etude des problèmes et adaptation des mouvements à l'échelon régional

Nous employons volontairement le terme régional au lieu de continental; il existe en effet des continents dont les problèmes sont très divers et qui constituent plusieurs régions. Par souci de fidélité à la réalité, la J.O.C. s'organise dans ce cas en effet suivant les régions.

S'il est important, dans un esprit d'universalité, de conserver au mouvement ses structures juridiques basées sur des J.O.C. nationales, membres directement reliés à la J.O.C. Internationale et responsables de celle-ci, il n'en demeure pas moins vrai qu'un effort particulier doit être entrepris à l'échelon régional.

Le monde est vaste et les problèmes deviennent de plus en plus complexes. Au fur et à mesure que se développe le mouvement, il devient nécessaire de mieux étreindre les problèmes dans leur diversité.

Des formes de travail, déjà amorcées dans toutes les régions du monde ces dernières années, méritent maintenant d'être précisées.

Ce travail à l'échelon régional est une forme d'entraide bien précise et indispensable pour l'authenticité du mouvement dans chaque pays et pour maintenir son caractère international. Il doit être orienté dans une double perspective intimement liée l'une à l'autre.

Il est destiné d'abord à aider chaque J.O.C. d'une même région à mieux remplir sa propre mission par une étude en commun des besoins des jeunes et des formes que le mouvement doit prendre pour s'adapter aux problèmes, à la mentalité des jeunes et au contexte des pays. Cette entraide doit aller jusqu'à la prise en charge des problèmes communs à la jeunesse travailleuse de la région (migration des jeunes notamment)

Mais il doit aussi aider le Comité Exécutif et le Secrétariat International dans la conduite de la J.O.C. Internationale. Le Secrétariat International qui, sous la direction du Comité Exécutif, assure un lien permanent avec chaque J.O.C. nationale n'est plus en mesure à lui tout seul d'étreindre les problèmes

du monde. Le travail régional doit l'aider à la fois à mieux connaître les réalités existantes dans le monde et à préparer les décisions du Comité Exécutif et du Bureau restreint, nécessaires à la conduite du mouvement international.

En nous basant sur l'expérience des dernières années, nous pouvons préciser les formes de cette entraide régionale de la manière suivante :

- Rencontres régionales (ou continentales)

Des rencontres ont eu lieu dans chaque région depuis le dernier conseil : Amérique du Nord, Centrale, du Sud, - Asie - Afrique - Europe - Moyen Orient et Afrique du Nord.

L'apport de ces rencontres a été considérable pour la progression du mouvement ces dernières années. Destinées à quelques dirigeants, dirigeantes et aumôniers nationaux, elles permettent principalement des études fondamentales sur les besoins des jeunes et l'orientation du mouvement.

Chaque région devrait avoir au minimum, une rencontre de ce genre entre 2 réunions du Conseil.

- Rencontres régionales spécialisées

Des réunions régionales spécialisées ont été inaugurées ces dernières années, notamment en Europe où ont eu lieu successivement : une réunion des jeunes métallurgistes - une réunion de responsables jöcistes d'employés de maison - plusieurs réunions (par groupes linguistiques) de responsables jöcistes de grandes villes - etc...

Ces réunions ont l'avantage de pousser à fond la réflexion sur une question précise.

Nous pensons qu'elles devraient être généralisées dans toutes les régions en fonction des préoccupations essentielles des diverses J.O.C. De telles réunions spécialisées peuvent commencer entre quelques pays voisins, afin de limiter les frais de voyage.

- Commissions d'étude régionales

Ces commissions ont été progressivement créées dans la plupart des régions du monde. Composées de quelques dirigeants et dirigeantes représentatifs des J.O.C., des membres du Comité Exécutif de la région et d'un représentant du Secrétariat International, leur rôle devient primordial pour assurer le développement d'une coopération régionale dans le mouvement. Ces commissions doivent élaborer, avec la collaboration et l'accord des J.O.C. nationales de la région, les plans d'action et de développement de la région, préparer les diverses rencontres régionales d'ensemble ou spécialisées, étudier tous les problèmes propres à la région, suggérer au Comité Exécutif les décisions à prendre pour la conduite du mouvement dans la région.

Ces commissions doivent pouvoir se réunir régulièrement, leurs activités et leurs moyens de travail doivent être développés dans les années futures.

Les membres de ces commissions régionales sont nommés par le Comité Exécutif avec l'assentiment des J.O.C. nationales intéressées. Leur travail se réalise sous l'autorité du Comité Exécutif.

x

x x

Voilà donc définies les bases essentielles du plan d'entraide permanente de la J.O.C. Internationale.

Des aspects aussi divers ne pouvant facilement être résumés, il sera demandé au Conseil d'adopter le texte complet du plan d'entraide (y compris les documents annexes B. 01/18 et B. 01/26) éventuellement amendé par la Commission.

4. Un plan d'action représentative

A. Notre conception de l'action représentative

a) L'action représentative fait partie de la mission du mouvement

L'action représentative du mouvement n'est ni superflue, ni secondaire; elle est encore moins distincte de la vie normale du mouvement.

Elle est incluse dans la première prise de conscience des jeunes travailleurs qui, grâce à la méthode "voir-juger-agir", appliquée à toute leur vie, découvrent les obstacles qui entravent la réalisation de leur vocation.

Pour prendre un exemple, elle prolonge la découverte et le jugement d'une équipe de jeunes travailleurs, influencés et organisés par la J.O.C. sur une entreprise, qui se rendent compte que les conditions de travail ne sont pas adaptées aux jeunes et qui, après avoir constaté le fait, se posent cette question: "Que pouvons-nous faire pour transformer cette situation?" Ils iront alors présenter leurs difficultés aux responsables syndicaux et demanderont leur collaboration; s'ils sont assez forts, ils constitueront aussi une délégation qui ira exposer leurs problèmes à la direction de l'entreprise.

L'action représentative commence donc à la base, partout où le mouvement permet à des jeunes travailleurs de découvrir, de juger et de transformer leur vie - dans les groupes d'action au travail, de loisirs - dans les sections locales. Elle se poursuit à tous les échelons où le mouvement est en mesure d'étudier la vie et les besoins des jeunes travailleurs: de la fédération régionale à l'organisation nationale et internationale.

Elle est à la fois une action directe d'un mouvement organisé et représentatif des jeunes travailleurs, auprès des autorités dont la vie de la jeunesse travailleuse dépend, dans le but de leur révéler les besoins des jeunes et de leur suggérer les réponses à y apporter. Elle est en même temps une recherche de collaboration auprès des personnes, organisations, mouvements et institutions susceptibles de l'aider dans sa tâche.

Elle exprime toujours des besoins vécus, ressentis et analysés par les jeunes travailleurs eux-mêmes.

Dans son action représentative, la J.O.C. veut être le porte-parole des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses.

b) L'action représentative s'inspire de la mission apostolique du mouvement

Partie intégrante de la mission du mouvement, l'action représentative est à la fois guidée et inspirée par cette mission.

Nous voulons atteindre tous les jeunes travailleurs et toutes les jeunes travailleuses sans exception; à tous et à toutes, nous voulons leur révéler leur vocation humaine et surnaturelle, les aider à se forger une conception de vie découlant de cette vocation, leur permettre de s'unir pour transformer leur vie, leurs conditions de vie et le monde.

Pour répondre à cette mission, notre action représentative doit être motivée par des exigences profondément humaines et spirituelles qui unissent les jeunes travailleurs au-delà des politiques partisanes ou même de certains choix techniques sur lesquels les conceptions peuvent se diviser.

Notre action représentative sera ainsi essentiellement éducative et formative en même temps qu'elle cherchera, avec la collaboration des organisations temporelles responsables, à mettre en oeuvre les solutions conformes à la dignité des jeunes travailleurs.

La prise de conscience des problèmes par le "voir-juger-agir" dans la vie doit conduire les jeunes travailleurs à l'étude sérieuse de ces problèmes et des données en présence; la J.O.C. doit permettre aux jeunes une formation fondamentale, complète, solide, personnelle et communautaire.

La revendication, chaque fois qu'elle est nécessaire doit être l'expression d'une jeunesse travailleuse consciente et digne qui se respecte et veut être respectée. Nous refusons toute démagogie qui ne peut, pour des jeunes travailleurs, qu'être le fruit d'une formation tronquée et qui finit par faire des aigris sans personnalité véritable.

c) L'action représentative doit être située dans le contexte actuel qui tend à reconnaître le problème de la jeunesse

Nous devons être convaincus que la tendance générale va vers une reconnaissance de la jeunesse; la jeunesse est admise de plus en plus comme une réalité, un fait; certains disent une classe. De partout s'accrédite aujourd'hui l'idée que la jeunesse n'est pas simplement importante pour son devenir, mais qu'elle a un rôle propre à jouer; elle a ses problèmes (sans séparer ceux-ci de ceux de l'ensemble de la société). Dans le prolongement de cette idée, une autre fait son chemin: la jeunesse doit avoir ses représentants, ses porte-paroles !

De là découle depuis plusieurs années la création de diverses structures nationales et internationales, destinées à associer la jeunesse. Dans les pays, ce sont les Conseil National, commissions ministérielles de la jeunesse, etc.; à l'échelle des institutions internationales, des comités et conférences des O.N.G.; au B.I.T., en plus d'une liste spéciale d'O.N.G., existe maintenant une commission d'experts sur les problèmes de la jeunesse.

Ces institutions nous posent, ainsi qu'à tous les mouvements de jeunesse, une nouvelle exigence; celle d'une représentation continue qui demande une collaboration et confrontation permanentes avec des organismes stables qui se spécialisent dans les domaines de la jeunesse.

Sommes-nous prêts à répondre à une telle exigence ? Ne sommes-nous pas trop souvent limités à une action représentative occasionnelle qui termine un plan d'année ou une enquête-campagne annuelle ? Il est bien évident qu'une action représentative d'ensemble terminant une campagne nationale est primordiale dans la J.O.C. Elle est indispensable pour rassembler la masse des jeunes travailleurs et lui permettre de découvrir les liens et les responsabilités qui l'unissent; elle est aussi quelquefois l'unique moyen de faire découvrir aux pouvoirs publics des problèmes qui ne peuvent être perçus autrement.

Mais si notre action représentative devait se limiter à des démarches occasionnelles, au moment où s'accrédite dans les pouvoirs publics et les institutions internationales la nécessité d'une représentation permanente des mouvements de jeunesse, nous ne serions pas pris au sérieux. La représentativité même des mouvements de jeunesse pourrait être remise en cause. N'est-ce pas déjà le cas dans de nombreux pays du monde et dans certaines institutions ?

Ce problème et les conséquences qui en découlent pour notre mouvement méritent d'être étudiés au Conseil et de figurer dans nos réflexions des futures années.

B. Exigences concrètes que pose l'action représentative aux J.O.C. nationales et à la J.O.C. Internationale

Parallèlement à l'effort de développement du mouvement, dans une volonté d'authenticité, un effort doit être entrepris pour développer l'action représentative à tous les échelons.

Cet effort doit être équilibré; il mérite une étude généralisée dans le mouvement sur le but et la manière d'assurer une authentique représentation des jeunes travailleurs.

Cette étude et les exigences qui en découlent se situent, pour la J.O.C. Internationale, à deux niveaux : d'abord au niveau de chaque J.O.C. nationale, ensuite au niveau international.

a) Exigences posées aux J.O.C. nationales

Une action représentative nationale qui n'est pas intimement liée à la vie et à l'action du mouvement dans les sections et les fédérations ne peut être considérée comme valable.

Une action représentative internationale totalement indépendante des découvertes et de la vie des J.O.C. nationales comporte la même tare fondamentale.

Ceci est vrai pour être en droit, selon notre conception, de parler de représentativité de la jeunesse travailleuse; mais c'est encore vrai en regard de l'efficacité de notre action.

L'efficacité de notre représentation dans les grandes institutions internationales, telles que le B.I.T., l'UNESCO et l'ECOSOC, est certes conditionnée par la qualité de nos études et celle de nos représentants, mais elle dépend aussi en grande partie de l'action de chaque J.O.C. nationale : de leur action auprès des pouvoirs publics de leur propre pays et de leur collaboration avec les branches nationales des principales organisations non-gouvernementales (des syndicats notamment pour le B.I.T.)

Les institutions internationales dépendantes de l'O.N.U. sont en effet des institutions intergouvernementales. Comment alors envisager, en dehors du cadre souvent assez limité, que ces institutions veulent bien nous offrir, une démarche d'envergure auprès d'elles, sans entreprendre une action coordonnée, dans tous les pays et au plan international ?

Pour être efficace et réelle, l'action représentative de la J.O.C. Internationale doit prendre racine dans l'action de chaque J.O.C. nationale; une étroite coopération est indispensable entre chacune d'elles et les organes de la J.O.C. Internationale.

Dans cette perspective, il semble que les efforts à entreprendre par les J.O.C. nationales durant les prochaines années, doivent porter essentiellement sur les 3 points suivants :

1.- Une compétence sur les problèmes des jeunes travailleurs

Nous devons acquérir une compétence plus grande sur les besoins et les problèmes des jeunes travailleurs. Le mouvement saisit la vie à partir de faits recueillis à l'occasion de contacts directs, dans tous les milieux de vie de la jeunesse travailleuse. Ces faits ont une valeur incalculable, car ils sont l'expression des jeunes travailleurs eux-mêmes.

Ces faits et résultats d'enquête jociste ne doivent cependant pas rester trop partiellement utilisés comme c'est souvent le cas dans le mouvement. Ils doivent servir de base à des études sérieuses des besoins et des problèmes des jeunes travailleurs; ces études doivent être porteuses de nos exigences chrétiennes face aux besoins concrets des jeunes; elles doivent mettre en relief les expériences que nous avons tentées pour résoudre les problèmes (en ce sens les services que nous créons doivent être envisagés comme des réalisations "pilotes"); elles doivent enfin orienter les décisions à prendre par les pouvoirs publics et les institutions internationales.

2.- Une compétence au niveau d'une politique globale de la jeunesse

Si la jeunesse a une personnalité de plus en plus reconnue, nous devons continuer à revendiquer, en ce qui nous concerne, la personnalité de la jeunesse travailleuse dans l'ensemble de la jeunesse. C'est à ce titre que nous voulons une représentation des jeunes travailleurs dans tous les organismes qui se créent pour la jeunesse.

Cette représentation a pour premier objet d'inclure les problèmes des jeunes travailleurs (qui pourraient être oubliés ou négligés) dans une politique nationale ou internationale de la jeunesse, mais nous ne pouvons nous limiter à cela sous peine de faire figure de demi-partenaire. Une véritable promotion de la jeunesse travailleuse implique que celle-ci ait son mot à dire sur les décisions d'ensemble, sur la politique globale de la jeunesse.

A titre d'exemple; dans le cadre de l'Europe, les Etats semblent actuellement préoccupés d'équipement sportif, de voyage d'études, de formation de cadres de mouvement de jeunesse; il est question d'ouvrir un centre de formation européen de la jeunesse. Notre rôle face à toutes ces initiatives (dans le cadre des comités consultatifs appelés à en débattre) va-t-il être simplement de freiner les réalisations inadaptées aux jeunes travailleurs ? ou tout au plus de veiller à ce que chaque initiative comporte une part réservée aux jeunes travailleurs ? Si nous faisons cela, ce ne serait déjà pas si mal, mais ne devons-nous pas essayer aussi d'orienter positivement cette politique d'ensemble de la jeunesse, selon une conception déterminée, tout en défendant la place qui revient de droit à la jeunesse travailleuse ?

3.- Une confrontation permanente avec d'autres mouvements de jeunesse

L'expérience prouve, dans le mouvement ouvrier, que des syndicats de diverses tendances qui restent repliés sur eux-mêmes, face au patronat uni ou aux pouvoirs publics, perdent une grande partie de leur efficacité.

Le même problème se pose relativement aux mouvements de jeunesse.

Si nous militons pour la reconnaissance et la pluralité des mouvements de jeunesse (indispensable pour une authentique éducation des jeunes dans une saine conception de la démocratie); si nous reconnaissons en même temps la "représentativité" des mouvements de jeunesse, ne devient-il pas nécessaire que les mouvements de jeunesse confrontent leur point de vue afin d'aboutir à un minimum de pensée commune (vis-à-vis de la politique d'ensemble) et d'action concertée ?

Ceci est vrai du strict point de vue de la représentation des mouvements de jeunesse. N'est-ce pas encore plus vrai au niveau de notre responsabilité apostolique de mouvement organisé ? N'avons-nous pas le devoir de connaître les autres mouvements (catholiques et non-catholiques); de dialoguer avec eux afin de connaître les besoins des autres catégories de jeunes, de leur faire partager les besoins de la jeunesse travailleuse et de témoigner de notre conception de vie ?

Nous retrouvons ici l'importance et la nécessité d'authentiques comités (ou conseils) de la jeunesse aux divers stades où se posent les problèmes (national et international). Nous savons que peu d'organismes valables, du genre, existent à l'heure actuelle ! Mais est-ce pour nous une préoccupation ?

Nous devons inclure dans nos objectifs du plan quadriennal notre volonté d'étudier et d'entreprendre systématiquement une collaboration positive avec tous les mouvements de jeunesse valables existant dans chacun de nos pays. C'est à ce titre, en gardant notre entière personnalité, que la J.O.C. jouera pleinement son rôle vis-à-vis des jeunes travailleurs qu'elle représente et vis-à-vis de la communauté humaine dans laquelle la jeunesse travailleuse doit s'insérer.

Une mention spéciale doit être faite relativement à la nécessité d'une collaboration permanente de la J.O.C. avec les mouvements similaires, tels que la J.E.C., J.A.C., J.I.C., qui travaillent dans la même perspective, dans les milieux de jeunes étudiants, agriculteurs et indépendants; nécessité d'une collaboration permanente aussi avec le mouvement apostolique et éducatif qui prolonge l'action de la J.O.C. chez les travailleurs adultes; nécessité enfin tout en étant d'une autre nature, d'une collaboration fraternelle et positive avec le syndicalisme ouvrier, dont dépend pour une grande part la promotion de tout le monde du travail.

4.- Des personnes qualifiées dans chaque J.O.C. nationale

Nous sommes certainement tous convaincus de la nature et des exigences de notre action représentative.

La question que nous nous posons par contre est bien souvent : "Comment y arriver ?"

Nous sommes débordés de travail, notre équipement ne suffit souvent pas à soutenir l'action et le développement de nos sections de base; si dans ces circonstances nous nous lançons dans une action représentative forcément très accaparante, n'allons-nous pas sacrifier l'essentiel ?

Ce problème est ^{certes} difficile à résoudre. L'action représentative ne doit pas se séparer de la vie normale et de l'action organisée du mouvement; elle doit faire corps avec le mouvement. Mais il faut reconnaître qu'à l'heure actuelle nous ne sommes pas toujours suffisamment outillés pour faire face à nos responsabilités et cette question mérite toute notre attention.

Il faut du temps à une génération de dirigeant(e)s nationaux pour saisir les problèmes d'ensemble de la jeunesse travailleuse, pour pénétrer dans les rouages des comités ou conseils de jeunesse, commissions ministérielles et autres structures. Il faut du temps pour arriver au point d'être connu, capable de peser sur une orientation et apporter quelque chose de constructif.

D'une manière générale, lorsqu'une génération de dirigeant(e)s arrive à ce niveau d'efficacité, elle se renouvelle ! ... et tout recommence (chez nous, mais pas dans les institutions !)

Il est impossible, pour faire un travail valable, de continuer ainsi. Trop de personnes dans le mouvement, trop de dirigeant(e)s qui viennent de nous quitter ou se préparent à le faire, ont conscience de cette lacune pour que nous différions encore l'étude de ce problème (1)

Il semble indispensable aujourd'hui qu'il y ait dans chaque J.O.C. nationale quelques personnes (une au minimum) qui se spécialisent dans l'étude des problèmes des jeunes travailleurs et la représentation du mouvement.

Des personnes qui restent, au delà du renouvellement des équipes, le temps nécessaire à un travail valable; des personnes totalement dépendantes de l'organe de direction du mouvement, mais qui prendront le temps d'étudier les enquêtes et les réalisations du mouvement; d'étudier les initiatives gouvernementales; de connaître les institutions qui les composent, etc.

Faut-il s'orienter vers la création de services de documentation et d'études dans chaque J.O.C. qui pourrait le faire ? Faut-il rattacher ces personnes à d'autres services existants en leur laissant suffisamment de temps pour ce travail?

Là est un problème qui doit être étudié à fond dans les 4 années futures. De nombreuses J.O.C. ne pourront dans l'immédiat envisager de semblables solutions; mais par contre beaucoup d'autres sont en mesure de le faire si elles arrivent à comprendre l'importance de l'enjeu.

Une telle solution exige aussi que soit étudié le statut de ces personnes; leur insertion dans le mouvement; la coordination de leur travail avec celui des dirigeant(e)s qui doivent aussi participer à l'action représentative; les incidences financières; la limite d'âge de ces personnes, etc.

(1) Si nous n'abordons ici que le domaine de la représentation, c'est tout de même tout le problème de la stabilité du mouvement qui mérite d'être posé.

Toutes les voies sont ouvertes à la réflexion et à l'étude pour aboutir à des solutions raisonnables mais il semble indispensable que cette étude soit entamée sans délai.

b) Exigences posées à la J.O.C. Internationale

Toutes les exigences posées aux J.O.C. nationales relativement à la compétence du mouvement et à ses collaborations sont valables intégralement pour la J.O.C. Internationale. Nous n'y reviendrons pas dans ce chapitre.

L'effort spécifique qui doit être entrepris dans les années futures par la J.O.C. Internationale est un vaste mouvement de coopération des J.O.C. nationales dans le domaine de l'action représentative.

L'étude elle-même proposée aux J.O.C. nationales dans le chapitre précédent doit faire l'objet d'une confrontation entre J.O.C. dans les rencontres régionales, les commissions d'étude, le Comité Exécutif. Sans cette confrontation, chaque J.O.C. risque de tourner en rond, prisonnière de ses propres difficultés.

Dans le domaine positif de l'action représentative, la J.O.C. Internationale devra chercher à multiplier les moyens de travail en créant des équipes de recherches et d'action, centrées sur les grands domaines de notre action représentative : équipes chargées de l'ECOSOC - B.I.T. - UNESCO - F.A.O. - O.M.S. - équipes chargées des relations avec les syndicats - avec les O.I.C. - équipes régionales d'action représentative où les problèmes le requièrent comme en Europe, en Amérique du Sud ...

Une telle multiplication d'équipes exige le fonctionnement régulier d'une commission du Comité Exécutif chargée, sous la responsabilité de la présidence, d'orienter et de coordonner toute l'action représentative du mouvement à l'échelle internationale.

Tels pourraient être l'orientation et les objectifs généraux à atteindre durant les 4 prochaines années concernant notre action représentative.

C. L'action représentative de la J.O.C. Internationale

S'il est de la responsabilité du Conseil de déterminer l'orientation générale de l'action représentative du mouvement, il lui appartient aussi de définir l'action concrète de la J.O.C. dans les secteurs précis où s'exerce cette action.

Chaque secteur (institutions internationales de l'O.N.U., mouvements adultes, O.I.C., W.A.Y., etc.) fera l'objet du travail d'une sous-commission.

Chaque sous-commission travaillera sur la base d'un projet de résolution écrit. Ces projets de résolutions ne sont pas inclus dans ce rapport; ils seront envoyés séparément dès que leur rédaction sera terminée.

Avant de se séparer en diverses sous-commissions, la Commission chargée du "plan d'action représentative" devra discuter et adopter ce présent rapport définissant l'orientation et les exigences de notre action représentative.

5. Création d'un service international de formation et de développement communautaire

Au fur et à mesure que le mouvement s'implante et se développe à travers le monde, apparaissent des questions, des besoins, des problèmes nouveaux, auxquels nous devons répondre.

Il s'agit chaque fois d'une étape normale de la croissance du mouvement qui, enraciné dans la vie et l'évolution vertigineuse du monde, perçoit mieux les besoins des jeunes travailleurs et se sent plus apte et mieux armé pour y apporter une solution.

Les besoins dont nous voulons parler ici revêtent plusieurs formes; nous les énumérerons brièvement.

A. Nécessité d'une formation de cadres

Dès son origine, la J.O.C. s'est préoccupée de former des cadres; la J.O.C. est essentiellement une éducation, une formation de jeunes travailleurs, selon la conception qui lui est propre : formation dans la vie, par l'expérience analysée, en tenant compte de toutes les données humaines, et à la lumière de la foi, de l'enseignement du Christ et de l'Eglise.

La vie moderne exige que cette formation soit de plus en plus poussée. La génération actuelle des jeunes a des responsabilités que la génération précédente n'avait pas. Ceci est vrai dans le monde entier et singulièrement dans les pays neufs en voie de développement économique. Les jeunes ont aujourd'hui un urgent besoin d'une formation doctrinale solide, dans un monde qui se cherche, en proie aux philosophies les plus diverses et tenté en même temps par un matérialisme pratique des plus déshumanisant; d'une formation humaine, sociale, économique, politique inspirée de notre conception de la personne, destinée à les aider à prendre toute leur place dans la construction de la société; d'une formation internationale enfin, animée du même esprit, qui crée un type d'homme nouveau, capable de dépasser l'intérêt national et de lutter solidairement, avec énergie, pour supprimer les inégalités entre les peuples qui sont la honte de notre siècle.

B. Nécessité de développer les services ou réalisations de type "développement communautaire"

Les exigences et la formation que donne le mouvement aux jeunes travailleurs les a toujours conduits à réaliser les services les plus divers. Adaptés à chaque pays, les services ont leur place partout. Ils ont cependant une raison d'être particulière dans les pays en voie de développement économique, où les jeunes du milieu populaire sont aux prises avec les besoins les plus impérieux; besoins d'alimentation, de travail, d'hygiène, d'alphabétisation, etc.

Dans ces pays, le mouvement doit être en mesure de permettre aux jeunes de résoudre le mieux possible leurs problèmes en multipliant des services à leur taille et en perfectionnant certains d'entre eux, comme c'est déjà le cas, jusqu'à en faire, dans tous les domaines, des réalisations pilotes de développement communautaire, capables d'orienter les solutions et les structures économiques et sociales de leur pays.

C. Nécessité de former des extension-workers et experts qualifiés, des travailleurs répondant aux demandes formulées par les pays en voie de développement économique

Le mouvement a toujours besoin d'extension-workers et d'experts qualifiés, pour l'extension du mouvement à travers le monde, dans tous les pays, pas seulement extension numérique, mais en qualité, en profondeur, en esprit international authentique (cf. point 3. du plan de 4 ans : "Un plan d'entraide permanente")

Le mouvement doit aussi se préoccuper des demandes en ouvriers qualifiés et techniciens, formulées de plus en plus par les pays en voie de développement économique. Nous préoccuper de ces problèmes et y apporter une contribution positive est dans le prolongement normal de notre mission apostolique.

Il est alors de notre responsabilité de créer dans le mouvement un climat qui suscite de telles vocations chez les meilleurs et de former les jeunes qui se prépareront à partir. Là encore, la formation que nous donnons, même en utilisant une aide extérieure, doit être complète. Les jocistes qui partent ou qui partiront doivent être d'excellents apôtres et des personnes qualifiées et compétentes dans leur profession et vis-à-vis des exigences posées par le développement des pays neufs.

Nous savons aussi que dans ce domaine du recrutement de personnes qualifiées et de leur préparation, diverses initiatives se créent dans les milieux catholiques notamment. Le mouvement ne doit pas s'en désintéresser.

Tous ces besoins nouveaux, tous ces problèmes préoccupent un nombre de plus en plus important de J.O.C. nationales.

Nous avons déjà, pour chacun d'eux, une ou plusieurs réalisations extrêmement valables.

Dans le domaine de la formation, plusieurs centres ont été créés, tels que des centres de culture ou de formation ouvrière, des centres de formation et d'échanges internationaux, collèges des travailleurs, etc.

Dans le domaine concret du développement communautaire, plusieurs services ont maintenant fait leurs preuves : fermes-écoles, ateliers artisanaux, ateliers divers d'apprentissage, services d'éducation populaire, etc.

Enfin, nous avons aussi l'expérience de nombreux jocistes, de Hollande notamment, qui sont partis dans divers pays d'Afrique aider à la construction d'écoles, de maisons, d'églises.

x

x x

Le temps est venu, nous semble-t-il, de prendre les moyens d'étudier et de coordonner toutes ces réalisations, en vue de les parfaire et de les multiplier pour répondre aux divers besoins que nous avons énumérés et qui se posent d'une manière si urgente à travers le monde.

C'est la raison pour laquelle, le Comité Exécutif a pensé qu'il est de la plus haute importance et aussi de la plus grande urgence de créer un service international de formation et d'entraide pour le développement communautaire à travers le monde.

Un tel service jouirait de l'autonomie nécessaire mais, appuyé et inspiré par le mouvement, il se verrait confier la tâche de coordonner l'action des divers centres à travers le monde, de soutenir et d'aider à la multiplication des réalisations de type "développement communautaire", de préparer et de suivre les extension-workers, experts et ouvriers qualifiés du mouvement qui partent dans de nombreux pays accomplir une mission.

Le Comité Exécutif pose cet important problème au Conseil et soumet une résolution le résumant (document n° A 1414/7 portant le même titre que cette note) en souhaitant que son appui enthousiaste permette au mouvement de franchir cette nouvelle étape.

Sec Int JOC.

Deuxieme Conseil International de la JOC
Rio de Janeiro 2 - 11 Nov. 1961.

Bilan d'action de la JOC Internationale

KABOC

ARCHIEF

A J Internat.

- 40 -

3. DEVELOPPEMENT DE LA J.O.C. INTERNATIONALE

(107) Dans la première partie du Bilan, nous avons vu que la J.O.C., suivant le plan de travail tracé en 1957, avec ses méthodes et ses fondements, avec son action organisée, s'est attachée à répondre à tous les problèmes de la jeunesse travailleuse.

La J.O.C. ne s'est pas limitée à une action nationale, mais elle a vu et découvert l'urgente nécessité de coordonner tous ses efforts au plan international et ce, pour répondre mieux encore aux problèmes devenus internationaux de la jeunesse travailleuse. Nous savons qu'il faut que nous soyons unis pour pouvoir accomplir cette difficile mission de salut.

Cette mission internationale, ce plan, nous l'avons confié en 1957, aux membres du Comité Exécutif, en les désignant par élection, pour être responsables, avec toutes les J.O.C. nationales, de la coordination de notre action au plan international. Rappelez-vous qu'en ce qui concerne l'action internationale organisée, le Plan de 4 ans comportait des objectifs précis et des moyens d'action qui ne sont d'ailleurs pas différents de ceux que nous utilisons habituellement.

ENTRAIDE ENTRE LES J.O.C. NATIONALES

Le développement de la J.O.C. internationale est une responsabilité de toutes les J.O.C. nationales; il ne dépend pas seulement des membres du Comité Exécutif et des délégués au Conseil. C'est ce qui permet d'insister sur l'importance de l'entraide mutuelle entre toutes les J.O.C. nationales. Depuis 1957, nous avons vu grandir un tel esprit dans tous les continents. Les faits suivants le prouvent:

- correspondance assidue entre les diverses J.O.C. nationales,
- échange de publications et matériel,
- beaucoup de J.O.C. invitent les dirigeants jocistes des pays voisins à assister à leurs réunions et conseils nationaux,

Brésil

"Une circulaire a été envoyée à toutes les J.O.C. nationales d'Amérique latine, pour les inviter aux Conseils nationaux de la J.O.C. brésilienne".

- la collaboration entre les J.O.C. nationales s'est établie plus solidement...

Allemagne - Espagne

"Le problème de l'immigration est très grave, surtout en Europe, où une grande quantité de travailleurs se déplacent journellement pour aller dans un autre pays qui présente de meilleures conditions de vie. C'est ainsi que la J.O.C. allemande et la J.O.C. espagnole se sont mises d'accord pour mener une action face aux grands problèmes des émigrés espagnols en Allemagne. La J.O.C. espagnole a envoyé un dirigeant jociste en Allemagne et la J.O.C. allemande s'est chargée d'aider le dirigeant en lui apportant tout ce dont il avait besoin pour son action".

Et quantité d'autres faits nous montrent que partout l'esprit de fraternité et de solidarité s'est consolidé. D'un ensemble de faits et gestes de partage, notre attention est attirée par le Fonds International de Solidarité dont il est question plus spécialement dans le rapport financier et qui a été créé en réponse au besoin d'entraide mutuelle ressenti, tant au plan matériel que moral. Un exemple concret, c'est celui de l'action menée par les J.O.C. nationales pour apporter une aide pratique au Chili après le séisme de 1960; dans la préparation du présent Conseil, notons encore l'action de solidarité entreprise pour permettre les voyages des délégués. (rapport financier, doc. n° A. 141.5/1)

Mais le Plan de 4 ans de 1957 attirait spécialement notre attention sur l'entraide pour le développement de la J.O.C. en Asie, sans cesser pour cela les efforts entrepris dans les autres continents. Les J.O.C. nationales ont réalisé cette entraide sous diverses formes. Ici, nous analyserons les moyens concrets proposés en 1957 : l'échange de dirigeants et les extension workers.

ECHANGE DE DIRIGEANTS

Dans un même souci de partage fraternel, les échanges de dirigeants se sont multipliés de 1957 à 1961. Il s'agit de stages de plusieurs mois que certains dirigeants vont accomplir dans une autre J.O.C. du même continent ou d'un autre continent. Ces stages ont pour but d'intensifier l'entraide internationale entre les J.O.C. par une connaissance plus profonde et réciproque des expériences, notamment en ce qui concerne la mise en route de certains services, de certaines réalisations. C'est ainsi que de tels séjours des dirigeants ont enrichi les divers mouvements tout en leur donnant une compréhension plus grande des problèmes rencontrés par la jeunesse travailleuse des pays avoisinants. Les échanges ont aidé chaque branche nationale qui en a profité, à rendre le mouvement jociste de plus en plus adapté aux besoins de la jeunesse travailleuse de son propre pays.

Quelques exemples d'échanges dans les divers continents :

Asie

- o La J.O.C.F. naissante de Malaisie a envoyé 3 dirigeantes pendant 3 mois aux Philippines
- o Un dirigeant du Pakistan Ouest a fait un séjour à Ceylan.

Afrique

- o Une permanente de la J.O.C.F. du Cameroun a travaillé quelques temps au Congo (Léo)
- o Un dirigeant libéré du Cameroun a travaillé à Brazzaville tandis qu'un dirigeant de Brazzaville partait au Cameroun.

Europe

- o Plusieurs dirigeantes de la J.O.C.F. suisse (expression allemande) et autrichienne ont passé un certain temps en Belgique.
- o Deux dirigeantes de la J.O.C.F. belge (expression flamande) ont fait un séjour dans la J.O.C.F. autrichienne.

Signalons aussi l'échange spontané entre les diverses J.O.C., grâce aux voyages, séjour de vacances mêmes, participation aux réunions des pays voisins et les multiples contacts qui deviennent de plus en plus accessibles en cette période de progrès.

Amérique latine

- o Lors d'un voyage d'un dirigeant jociste du Vénézuéla à Curaçao, un premier contact a été établi avec quelques prêtres de l'endroit qui a permis la fondation de la J.O.C. à Curaçao. Les dirigeants du Vénézuéla sont en relations constantes avec les premiers jocistes de Curaçao qui vont au Vénézuéla et vice-versa.

Europe

- o La J.O.C. d'Espagne, Gibraltar et Portugal ont réalisé ensemble une semaine d'étude qui a permis un partage très fructueux (en Espagne, en 1960)
- o De même la J.O.C. belge, allemande, hollandaise, arrangent leurs dates de semaines d'étude et autres activités pour permettre de s'inviter les unes et les autres.
- o Les extension workers de tous pays d'Europe qui doivent se perfectionner en anglais sont accueillis pendant environ trois mois par la J.O.C. et J.O.C.F. d'Angleterre.

EXTENSION WORKERS

Le but des extension workers est de fonder le mouvement là où il n'existe pas encore ou d'aider à son développement là où il existe. C'est-à-dire, susciter

sur place des militants et dirigeants qui soient le plus rapidement possible à même de créer, penser et organiser leur mouvement; les extension workers, dont le souci est de devenir inutiles, peuvent alors aller travailler dans d'autres régions où on aurait besoin de leur expérience jociste.

Le point de départ de cette répartition de forces au plan international, nous le trouvons dans le souci de coopération, de solidarité universelle de tous les jocistes. Ce sont eux, en effet, qui ont permis, par des efforts et sacrifices, entre autres financiers, les voyages de ces dirigeants. Les jeunes travailleurs groupés dans la J.O.C. acquièrent progressivement un esprit chaque jour plus universel, sans frontière - ils s'intéressent aux problèmes, aux difficultés de leurs frères de tous les pays. Pour ceux qui restent au travail dans leur propre pays, pour ceux qui s'en vont dans d'autres régions, c'est toujours le même esprit apostolique qui les anime, le même désir de partage qui les hante.

Ils ont découvert qu'il n'est pas possible d'aimer à distance, ni de comprendre et de partager en restant chez soi : "Pas des mots, des actes"; l'échange et le partage international, comme tout autre objectif de la J.O.C., ne peuvent rester au plan des belles idées, mais doivent devenir des faits. Les premiers efforts dans ce sens sont venus de pays où la J.O.C. avait déjà plusieurs années d'expérience pour se généraliser aujourd'hui à toutes les J.O.C. qui ont des dirigeants expérimentés et prêts à partir dans n'importe quel autre pays où les besoins des jeunes travailleurs les appellent.

Depuis le Ier Conseil international de Rome en 1957, 168 dirigeants, extension workers se sont offerts pour réaliser ce travail d'extension (1). C'est la J.O.C. internationale, en collaboration avec toutes les J.O.C. nationales intéressées, qui a été chargée de préparer et d'organiser leurs départs. Chaque J.O.C. souhaitant un extension worker s'adresse alors au Secrétariat International qui étudie les possibilités dans divers pays et prend accord avec les J.O.C. (ou la Hiérarchie) qui demandent comme avec celles qui offrent des extension workers disposés à partir.

La J.O.C. doit être repensée chaque jour par tous ceux qui la construisent. La révision de vie permanente nous oblige à nous arrêter en chemin pour mesurer le travail accompli et adapter sans cesse notre action aux besoins, à la vie qui évolue. C'est ainsi qu'après les premiers départs, les premières expériences,

(1) Quantité d'autres dirigeants sont également partis comme laïcs, dans le même but, au service d'une mission ou à titre d'émigrants, sans avoir été signalés au Secrétariat International.

une ligne de préparation pour les extension workers s'est peu à peu dessinée.

Eléments de préparation. S'il est vrai que la J.O.C. donne à tous les jeunes travailleurs qui s'y unissent, le sens du partage, de la solidarité internationale, si elle demande d'être sans cesse adaptée à toutes les circonstances de la vie, le besoin s'est fait sentir, à l'occasion des premiers départs d'extension workers, de parfaire leur formation. Signalons entre autres la nécessité de connaissances plus approfondies : géographique du pays où l'on va, ses mœurs, ses coutumes, sa langue, l'économie et le système social, etc...

Cette préparation, presque spontanée au début, se précise chaque fois plus et c'est ainsi que plusieurs séminaires spéciaux ont été organisés pour plusieurs dirigeants d'un même continent, et destinés à un même pays ou continent. Avec l'aide de dirigeants ayant déjà une expérience d'extension workers, avec les informations transmises par les pays qui vont accueillir et la collaboration du Secrétariat International, les futurs extension workers réfléchissent ensemble à leur action et se préparent à une adaptation très large du mouvement à de nouveaux besoins. Les dirigeants des pays qui accueillent un extension worker aident considérablement sa préparation par l'échange de correspondance. Notons aussi l'apport considérable des extension workers et des secrétaires itinérants déjà au travail dans le continent qui va accueillir.

Nous trouverons de plus amples détails sur les normes tracées au fil de l'expérience dans le nouveau Plan de 4 ans que nous allons discuter ensemble au cours du présent Conseil. Signalons toutefois un enrichissement considérable pour tout le mouvement jociste grâce aux extension workers : enrichissement pour les pays qui en font la demande comme pour ceux qui en offrent; en effet, dans ces derniers, le départ de chaque extension worker donne aux jeunes travailleurs l'occasion de prendre conscience d'une manière très concrète de leurs responsabilités internationales. Enrichissement enfin pour les extension workers eux-mêmes. Nous avons pu le noter par certaines de leurs réflexions :

- o "Je suis devenu moineau au service du Christ et de la jeunesse travailleurse..."
- o "Le contact avec les jeunes travailleurs et les jocistes du pays où j'ai travaillé m'a appris le détachement. Aujourd'hui, je recherche davantage ce qui est essentiel dans ma mission jociste".
- o "J'ai reçu beaucoup plus que je n'ai pu donner pendant ces trois années passées au service d'une autre J.O.C."
- o "mon pays, c'est le monde entier".

Voici l'exemple d'un séminaire de formation pour extension workers réalisé en 1959 par la J.O.C. internationale.

Trois dirigeantes exerçant la profession d'infirmière se proposent de partir à Rawalpindi (Pakistan West) pour y aider au développement de la J.O.C.F.

1. Une préparation lointaine se réalise tout d'abord dans leurs pays respectifs : Suisse, Belgique (expression flamande) et Pays-Bas:
 - elles apprennent l'anglais,
 - elles s'informent à propos du Pakistan par des livres, documents, etc.. et rencontrent des personnes ayant séjourné dans ce pays,
 - elles approfondissent leurs connaissances quant à l'organisation de la J.O.C.F. en faisant un stage comme propagandistes libérées, soit dans leur région, soit dans une autre région de leur pays.
2. Elles quittent leur emploi trois mois avant le départ pour venir vivre ensemble à Bruxelles au Secrétariat International
 - une première session se réalise qui met au point les normes de la préparation immédiate, à la suite de quoi
 - elles font un séjour de 6 semaines en Angleterre, pour se perfectionner dans la langue anglaise, prendre contact avec un nouveau pays, avec la J.O.C. anglaise, rencontrer les Pakistanais résidant dans le pays (elles continuent pendant ces 6 semaines à travailler dans un hôpital anglais).
 - A leur retour à Bruxelles, une deuxième session se tient au cours de laquelle elles réfléchissent encore aux questions suivantes :
 - o spiritualité des extension workers,
 - o adaptation à un nouveau pays,
 - o connaissance de l'Islam,
 - o connaissance des diverses institutions internationales officielles et privées,
 - o mission de la J.O.C. internationale
 - o mission de la J.O.C. en Asie et ses caractères, etc...
3. Arrivées au Pakistan, les trois dirigeantes ont encore fait un an de préparation avant de commencer des activités jocistes proprement dites :
 - tout en travaillant déjà dans un hôpital, elles ont étudié pour obtenir un diplôme leur permettant d'exercer leur profession dans le pays,
 - elles ont encore dû se perfectionner en anglais et apprendre la langue urdu.

DEVELOPPEMENT D'UNE VIE. D'UN ESPRIT INTERNATIONAL

L'action de la J.O.C. depuis 1957 a donné des résultats très positifs quant à la vie et à l'esprit international, les points développés ci-avant on font déjà le commentaire. Cette vie et cet esprit se développeront davantage encore, dans la mesure où :

- les jeunes travailleurs se rendront compte que tous leurs problèmes sont internationaux ;
- ils découvriront et comprendront les autres jeunes travailleurs du monde;
- la J.O.C. internationale acquerra plus de force pour répondre entièrement aux problèmes de la jeunesse travailleuse du monde.

Cet esprit international, qui relève de l'universalité de l'Eglise, s'est développé par toute une série de moyens proposés dans le Plan de 4 ans du Conseil de 1957 et dont nous faisons la révision ci-après.

Une enquête campagne internationale.

En 1957, les J.O.C. nationaux avaient décidé de réaliser une enquête, une réflexion et une action, dans la mesure de leurs possibilités, qui porterait sur LA PREPARATION DES JEUNES TRAVAILLEURS ET JEUNES TRAVAILLEUSES A LA VIE DE FAMILLE.

C'est la première fois dans l'histoire de la J.O.C. que se réalise une campagne commune de ce type. Comme on le verra dans le document A. 141.2/1 qui on fait le rapport, presque tous les J.O.C. ont pu réaliser cette campagne sous l'une ou l'autre forme. Nous n'en ferons pas ici la description, mais déjà nous pouvons dire qu'elle a été d'un enrichissement considérable pour tout le mouvement et qu'elle a permis une mise en commun des problèmes, des réflexions et de l'action au plan international.

La Journée Internationale.

La Journée (ou Somaine) internationale a pris au cours des 4 années une importance encore plus considérable. Le sens plus aigu du partage fraternel, de la solidarité internationale, qui a résulté de notre Rassemblement Mondial de Rome, a fait que l'action internationale a pris de plus en plus de place dans les activités de toutes les J.O.C. Chaque campagne jociste a prévu une journée, une semaine ou une

(1) Le présent Conseil désidera d'une nouvelle campagne internationale portant cette fois sur la vie de travail des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses.

activité internationale où sont envisagés plusieurs aspects : l'unité dans la même foi par des gestes religieux, le partage concret ou ontraído financière par diverses réalisations, mais spécialement par les sacrifices des jeunes travailleurs qui découvriront cette amitié jociste universelle, l'action avec le grand public qui vise à influencer l'ensemble du milieu populaire y créant ainsi l'esprit international par la connaissance et la compréhension.

En présence d'une somme considérable d'efforts de la part de toutes les J.O.C., nous nous limiterons à quelques exemples combien expressifs.

Union Sud-Africaino

"La J.O.C. a organisé des assemblées populaires avec exposés et sketches illustrant la J.O.C. internationale et montrant les problèmes et la culture des autres pays".

J.O.C. et J.O.C.F. belges d'expression flamando

"Un concours de fleurs a été organisé qui a demandé la collaboration de 215.000 personnes. L'argent gagné a été versé au Fonds international de Solidarité, tandis que la campagne internationale battait son plein par la voie de la presse, de la radio et dans les assemblées populaires, atteignant un public encore plus large".

Philippines

"Pour la journée internationale, la J.O.C. a réuni 2.400 jeunes travailleurs de 17 localités en assemblées populaires comportant : la messe, un discours et une invitation à participer à une collecte".

Indo (Bombay)

"La J.O.C. a organisé une campagne d'aide aux victimes du séismo du Chili. Une journée spéciale avait été prévue au cours de laquelle, messe, rassemblement populaire et collecte se sont succédés. Les jocistes ont ainsi suscité de très beaux gestes de fraternité".

La J.O.C. et J.O.C.F de Haïti

ont organisé une vente d'insignes aux portes des églises au bénéfice du Fonds international. La vente, qui a eu un grand succès, était appuyée par une campagne d'influence à la radio, dans la presse et les assemblées générales organisées par la J.O.C. Le 1er mai, des messes et veillées internationales de prière ont été organisées. Les jocistes se sont privés d'une heure de salaire pour le Fonds de Solidarité.

Vénézuéla

"Les jocistes se sont engagés à offrir une demi-journée de salaire pour la J.O.C. internationale".

Action représentative de la J.O.C. internationale auprès d'autres organisations

De 1957 à 1961, l'action représentative et la collaboration de la J.O.C. auprès d'autres organisations a pris des proportions de plus en plus considérables. Comme toute action de la J.O.C., l'action représentative répond aux besoins de la jeunesse travaillouse; elle présente aux organisations internationales tous les problèmes de la jeunesse travaillouse, à la fois parce que la J.O.C. seule ne peut y répondre et pour rencontrer des solutions efficaces et durables (1)

Dans un monde où toutes les questions vitales sont portées et discutées au plan international, une action internationale devient impérieusement nécessaire; dans cette vie de plus en plus internationale, les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses s'expriment, donnent leur opinion, par l'action représentative de la J.O.C. internationale.

Notre action, dans ce domaine, dépend largement des rapports réguliers que nous envoient les J.O.C. nationales, rapports sur les problèmes découverts, l'action entreprise, la situation des services, etc... Cette sorte de rapport régulier est le seul système qui permette une action représentative efficace et réaliste au plan international. La force de notre action internationale et le développement de nos relations avec toutes les organisations internationales dépendent du fonctionnement permanent d'un vrai "pipe-line d'informations" acheminées du plan local au plan international. Les travaux du pipe-line ont bien avancé de 1957 à 1961; ils devront néanmoins faire l'objet du souci constant de toutes les J.O.C. au cours des 4 années à venir, afin que l'action représentative s'effectue sur la base de la réalité de notre mouvement. Ces quatre dernières années ont également compté avec un progrès très net de notre service de documentation au Secrétariat International et avec les efforts incessants de nos consultants.

Avec les O.I.C. (Organisations Internationales Catholiques). La J.O.C. internationale a intensifié ses relations et sa collaboration avec les O.I.C. au cours des dernières années. En effet, il faut que nous réalisions une unité toujours plus forte avec ces organisations au plan international. Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir parce que cette unité s'est établie plus forte encore au cours des 4 dernières années.

Avec la FIMOC et les Consultations Internationales de Genève. La J.O.C. inter-

(1) En ce qui concerne le sens et l'orientation de cette action, voir "Notre action représentative", par R.Malone, Bulletin de la J.O.C. internationale, mars-avril 60.

nationale a participé intimement aux réunions de ces organisations. Leur première réunion pour la recherche d'un mouvement adulte apostolique et unifié au plan international s'est tenue dans le cadre de l'anniversaire de Rerum Novarum en mai 1961 avec la participation de la J.O.C. internationale. Cette première recherche permet de grands espoirs quant à l'avenir de la collaboration de la J.O.C. internationale avec cette nouvelle organisation.

Notre travail avec l'ECOSOC. Notre action représentative auprès de l'ECOSOC (la J.O.C. internationale bénéficie du Statut Consultatif B. auprès de cette organisation) s'est réalisé sur deux plans : au siège des Nations-Unies à New-York et au siège européen à Genève. Cette action s'est réalisé de manière plus favorable à New-York où notre consultante assure une présence régulière aux sessions les plus importantes et où, par ses contacts continuels, elle peut travailler davantage auprès de certaines commissions ou divisions.

A Genève, notre consultante n'a pu assurer une présence que jusqu'en 1959, époque à laquelle elle est partie en Afrique au service de la J.O.C. Il ne nous est pas possible de donner tout le détail des diverses sessions où nous avons été représentés, encore moins des contacts que nous y avons eus. Nous devons nous limiter aux aspects les plus importants des activités de l'ECOSOC où la J.O.C. a été présente.

1. Participation aux sessions de l'ECOSOC elle-même. Elles se tiennent à New-York ou à Genève :
 - à New-York : Caroline Pozzullo (de 1957 à 1961)
 - à Genève : Madolaine Dessibourg (1957 à 1959)
Maria Moersman depuis 1960.
2. Participation aux sessions de la Commission de la Condition de la Femme
 - Genève 1958 : Madolaine Dessibourg
 - New-York 1959 : Caroline Pozzullo
 - Buenos-Aires 1960 : Gabriela Videla (Chili)
 - Genève 1960 : Maria Moersman.
3. Commissions Economiques Regionales
 - pour l'Afrique : participation de Eugenio Royo (Espagne) à la session de Tangor, janvier-février 1960 ;
 - pour l'Amérique latine : participation de Marcelo Ordoñez (Venezuela) à la session de Caracas, mai 1961.
4. Sous-Commission sur la Discrimination
 - participation de Caroline Pozzullo à New-York

5. Conférence des O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales auprès de l'ECOSOC). Depuis 1957, cette réunion se tient tous les 3 ans.
 - participation de Maria Moorsman en 1960, à Genève.
6. Conférence des O.N.G. sur la Discrimination et les Préjugés. Madeline Dossibourg était présente à la Deuxième Conférence traitant cette question du 22 au 26 juin 1959 à Genève. Une note de la J.O.C. internationale sur ce problème a circulé parmi les O.N.G. présentes.
7. Commission Sociale
 - participation de Carolino Pozzullo à certaines sessions à New York.

En plus de ces sessions et des contacts qu'elles ont permis, mentionnons encore :

- la présentation du Manifesto de la J.O.C. internationale (édité après le Premier Conseil de Rome en 1957) à l'ECOSOC à Genève et à New-York, par une délégation officielle de la J.O.C. internationale en 1958 ;
- un stage au Palais des Nations-Unies à New-York a été organisé pour les membres du Comité Exécutif de la J.O.C. internationale - en septembre 1959. Quelques dirigeant(e)s d'Amérique du Nord ont pris part à ce stage.

Le travail avec l'ECOSOC est très vaste et très compliqué. Comme la J.O.C. internationale est limitée, à la fois par les finances et par le personnel tous deux insuffisants, elle n'a pas pu réaliser tout ce qu'elle aurait souhaité.

Nos relations avec le B.I.T. La collaboration de la J.O.C. internationale avec l'Organisation Internationale du Travail et son organe directeur à Genève, le B.I.T., s'est fortement développée depuis notre premier Conseil de 1957.

Bénéficiant depuis le 17 décembre 1956 de l'inscription "à la liste spéciale" des O.N.G. reconnues par le B.I.T., la J.O.C. internationale a principalement centré son action et sa collaboration avec le B.I.T. dans les domaines concernant la jeunesse et l'éducation ouvrière.

Nos démarches après le Ier Conseil international de Rome

Une délégation de la J.O.C. internationale, conduite par Roméo Maiono, Président, a fait une démarche officielle au B.I.T. en avril 1958. Cette délégation avait pour mission de présenter le "Manifesto" et la motion spéciale destinée au B.I.T. adoptés par le Ier Conseil international.

Il est utile de rappeler ici que cette motion suggérait entre autres, au B.I.T. la création d'une commission tripartite, chargée d'étudier en permanence les pro-

blèmes du travail des jeunes. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette importante question.

La délégation de la J.O.C. internationale avait reçu un accueil chaleureux de Monsieur David Morse, Directeur Général, ainsi que des principaux fonctionnaires du B.I.T.

Cette première démarche officielle de la nouvelle équipe du Secrétariat International du mouvement fut le point de départ d'une collaboration positive dans plusieurs domaines dont voici les principaux :

- o La section de l'Education ouvrière. Les préoccupations de ce département du B.I.T. rejoignent en plusieurs points, celle de la J.O.C., relativement à la formation des jeunes travailleurs. Aussi, un effort particulier a-t-il été entrepris auprès de cette section. Cet effort a connu diverses étapes :
 - Juin 1959; un rapport assez détaillé portant sur "l'éducation ouvrière" à la J.O.C. et le B.I.T. a été envoyé par le Secrétariat International aux responsables de cette commission au B.I.T.
 - Quelques mois plus tard, le B.I.T. acceptait d'assurer un service gratuit de ses principales publications pour le Collège des Travailleurs du Cameroun.
 - En décembre 1960, le B.I.T. apportait son concours au Séminaire Africain d'Education Ouvrière réalisé par la J.O.C. à Lomé ; un expert du Centre Régional du B.I.T. (Lagos) participait à tout le stage ; le B.I.T. avait octroyé plusieurs bourses de voyage pour les stagiaires.
 - Octobre 1961; à la veille du 2ème Conseil international, le B.I.T. offre une aide semblable pour le Séminaire d'Education Ouvrière pour l'Amérique Latine, réalisé à Rio de Janeiro.
- o La Commission d'experts chargés des problèmes de la jeunesse. Lors de la Conférence annuelle du Travail, organe suprême de l'O.I.T., en 1959, Monsieur Bouladoux (C.I.S.C.) représentant les travailleurs dans la délégation française, faisait sien le projet de "commission des jeunes" présenté par la J.O.C. en 1957 et le soumettait à la Conférence. La délégation soviétique présentait aussitôt une résolution semblable. Finalement, s'inspirant essentiellement du projet de Mr Bouladoux, la Conférence adopta un texte créant cette commission sous la forme d'une "liste de conseillers pour les problèmes de jeunes travailleurs". La Conférence exprimait "l'espoir que cette liste comprendra des membres reflétant les vues et l'expérience des gouvernements ainsi que des organisations d'employeurs et de travailleurs et d'autres organisations appropriées intéressées aux besoins et problèmes des jeunes travailleurs". La J.O.C. internationale avait donc sa place dans cette liste.

En Avril 1960; apprenant que le Conseil d'Administration devait désigner les membres de cette Commission, le Secrétariat International a présenté une liste de quatre candidats de divers continents.

En mai 1961, une lettre du B.I.T. nous signifiait que Arnaldo Lujan (Argentino) Secrétaire itinérant de la J.O.C. internationale pour l'Améri-

que du Sud était accepté comme membre de la Commission d'experts.

Arnaldo Lujan participe à la première réunion de cette Commission à la fin d'octobre 1961. Il a fait parvenir au Secrétariat de la Commission, un rapport sur le rôle des organisations non gouvernementales dans la solution des problèmes des jeunes travailleurs.

- o Commission du Bâtiment et des Travaux Publics. La J.O.C. internationale a participé, en octobre 1959, à une session de la Commission du Bâtiment et des Travaux Publics. Cette commission dépend, au B.I.T., de la Division des Commissions d'Industries. La J.O.C. internationale a été invitée en raison d'un point de l'ordre du jour qui traitait des problèmes des jeunes travailleurs du Bâtiment. C'est la première fois que nous participons à une commission d'industrie.

Deux observateurs représentaient la J.O.C. internationale : Emile Bor-graevé, ouvrier du bâtiment, permanent jociste de la fédération d'Anvers (Belgique) et René Salanne.

Notre participation a permis de nombreux contacts. La J.O.C. internationale a été autorisée à faire une courte intervention, en séance plénière avant l'adoption du rapport de la sous-commission traitant des problèmes des jeunes travailleurs. Nous étions les seuls observateurs à prendre la parole (l'intervention a été publiée dans le Bulletin de la J.O.C. internationale, nov.-déc. 1959).

Cette participation, encore limitée, laisse entrevoir le rôle important que nous pourrions jouer dans la plupart des commissions d'industrie. "L'action au travail" des diverses J.O.C. nationales pourrait trouver, par ces commissions, un aboutissement très important de son action au plan international (notamment les grandes catégories : bâtiment, mineurs, métallurgie, etc.) Une étude devrait être faite dans ce sens au cours du présent Conseil et ce problème devrait être lié à l'enquête internationale sur le travail prévue dans notre Plan de 4 ans 1961 - 1965.

- o Conférences internationales du Travail. Ces conférences ont lieu tous les ans, au mois de juin. Elles regroupent les délégations officielles de tous les pays membres et les délégations d'observateurs : syndicats et diverses O.N.G. de la Liste spéciale.

La J.O.C. internationale a participé, pour la première fois officiellement, en qualité de simple observateur à la Conférence de 1959.

En 1960, la J.O.C. internationale a été admise à la Conférence, en qualité d'observateur invité par le B.I.T., cette qualité lui donnant une place officielle dans la Conférence et le droit de prendre la parole en séance plénière et dans les Commissions, avec l'autorisation des présidents.

Le rapport du Directeur Général portant, en 1960, sur les problèmes des jeunes, la J.O.C. internationale a fait une intervention en séance plénière (c.f. Bulletin de la J.O.C. internationale, juillet-août 1960). Elle distribua des documents dans deux Commissions chargées respectivement d'étudier le logement des travailleurs et l'aménagement des communautés rurales.

Alfred Martinache, Maria Pinto et René Salanne étaient délégués par la J.O.C. internationale pour participer à cette conférence.

En 1961, la J.O.C. internationale envoya encore un représentant, Joseph M'Bong du Cameroun, à la Conférence Générale, dans les mêmes conditions qu'en 1960. La surcharge de travail provoquée par la préparation du Conseil et le peu de temps dont disposait Joseph M'Bong ne nous ont pas permis de prévoir une intervention en séance plénière.

o Conférences régionales du Travail

- La J.O.C. internationale a délégué Joseph M'Bong, Directeur du Collège des Travailleurs au Cameroun à la Première Conférence Régionale du B.I.T. en Afrique - elle a eu lieu à Lagos (Nigeria) décembre 1960. Joseph M'Bong y a fait une intervention en séance plénière (c.f. Bulletin de la J.O.C. internationale, mai-juin 1961).
- La J.O.C. internationale a encore délégué Arnaldo Lujan (Argentine) à la Conférence Américaine du B.I.T. qui a eu lieu à Buenos-Aires du 10 au 21 avril 1961.

o Le problème des employées de maison.

Au début de 1961, une délégation de la J.O.C. internationale a présenté, à Madame Johnstone, Chef du Comité de Coordination du Travail féminin et du Travail juvénile du B.I.T., un rapport sur la situation des employées de maison principalement composé d'éléments fournis par les J.O.C.F. du Brésil, Pays-Bas, Belgique. Lors d'une conversation, Madame Johnstone a surtout souligné la nécessité d'efforts combinés dans les domaines suivants:

- éducation (formation professionnelle des employées de maison, formation générale, humaine, sociale, etc.);
- législation sociale pour les employées de maison ;
- migrations dans cette profession ;
- études et recherches;
- établissement d'un contrat type.

La J.O.C. internationale, après réflexion, est à même de collaborer dans les 5 domaines.

o Stage de formation au B.I.T.

En 1958, les dirigeants et dirigeantes chargés de l'action représentative dans la nouvelle équipe du Comité Exécutif, ont bénéficié d'un stage très instructif d'information sur les responsabilités, le fonctionnement et l'organisation du B.I.T. Ce stage s'est tenu à Genève du 23 au 25 juin.

Signalons, pour conclure ce chapitre de nos relations avec l'O.I.T., l'excellente collaboration qui s'est précisée d'année en année avec de nombreux fonctionnaires et notamment le R.P. Joblin, S.J., chargé des relations avec la J.O.C. internationale, dans le cadre de la Division des Relations Extérieures du B.I.T.

Les relations de la J.O.C. internationale avec le B.I.T. n'en sont qu'à leurs débuts. D'immenses possibilités existent encore dans divers domaines abordés par

le B.I.T. et qui intéressent au plus haut point la vie des jeunes travailleurs et la solution de leurs problèmes dans la vie de travail.

Nos relations avec l'UNESCO. Grâce au travail d'Alfred Martinacho, notre consultant auprès de l'UNESCO et aussi grâce à la constante collaboration de la J.O.C. et J.O.C.F. de France, notre action et collaboration avec l'UNESCO ont considérablement avancé depuis 1957. Cette collaboration nous a fortement aidés dans notre programme de formation internationale des dirigeants.

- o Nous avons pu participer au programme de l'UNESCO "Bourses de voyage pour les cadres des mouvements de jeunesse"
 - 1958 : Yvonne Tap (France), membre de notre Comité Exécutif international, fait un voyage en Inde pour étudier le problème de la femme au travail ;
 - 1959 : Une dirigeante de la J.O.C.F. de Colombie fait la visite de toutes les régions d'Amérique du Sud ;
 - 1960 : Barnabas Malupande (Rhodésie du Nord) fait un voyage en Afrique Orientale pour étudier la J.O.C. et d'autres mouvements de jeunesse.

- o Un autre aspect de notre collaboration avec l'UNESCO est le nombre d'entreprises de jeunesse associées acceptées par cette organisation (1)
 - 1) Une école ménagère aux Philippines,
 - 2) La Fondation d'Éducation Populaire au Chili,
 - 3) Le Collège des Travailleurs au Cameroun,
 - 4) La Ferme école du Dahomey
 - 5) Dans le projet de l'UNESCO "Comprehension entre l'Orient et l'Occident":
 - a) le jumelage de la section de Saint-Etienne (France) et celle de Kokura (Japon) ;
 - b) 4 projets de jumelages semblables sont en voie de réalisation dans le courant des prochains mois ;
 - 6) Séminaire sur l'accès des jeunes travailleurs aux connaissances nécessaires à la compréhension du monde moderne,
 - 7) Réalisation d'un Séminaire sur la femme africaine à Lomé
 - 8) L'étude des problèmes des étudiants qui entrent au travail intéressant le Chili, le Brésil, le Cameroun et Ceylan.

(1) Cette adoption de l'UNESCO signifie que cette organisation octroie un subside à certaines de nos initiatives ou services qui fonctionnent déjà.

- La J.O.C. internationale a été représentée à diverses conférences internationales de l'UNESCO
 - 1958 : Conférence Générale de l'Unesco à Paris
 - 1960 : Conférence Générale à Paris
 - 1960 : Conférence sur l'Éducation des Adultes à Montréal.
- De même, la J.O.C. a collaboré très activement avec les O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales) de l'UNESCO.
 - 1959 - La J.O.C. internationale est élue membre du Comité des 11 O.N.G. responsables de la coordination du travail d'environ 150 organisations bénéficiant du Statut Consultatif à l'UNESCO. Le consultant de la J.O.C. internationale est désigné comme rapporteur dans ce comité ;
 - 1960 : notre consultant est encore élu à la présidence de la Commission spéciale des O.N.G. pour les questions de jeunesse.

Nos relations avec les organisations internationales de jeunesse. De même que la section jociste au plan local cherche l'appui des autres groupes organisés afin d'apporter une solution aux problèmes des jeunes travailleurs, la J.O.C. internationale, spécialement dans les domaines concernant la jeunesse, a augmenté ses contacts avec toutes les organisations de jeunesse valables au cours des 4 dernières années. C'est d'une façon toute particulière que nos contacts se sont multipliés avec les mouvements de jeunesse internationaux qui mènent une action d'éducation et de formation de la jeunesse. La plupart de ces contacts ont abouti à une collaboration plus étroite et nous avons l'espoir qu'une sorte de structure internationale souple puisse se créer pour permettre une étude plus enrichissante de questions présentant un intérêt mutuel.

En même temps, nos relations avec la WAY (Assemblée Mondiale de la Jeunesse), ont continué à se développer. Au cours de cette dernière période, nous avons concentré notre attention sur le travail de la Commission des Jeunes Travailleurs. Cette Commission a été créée par la WAY en 1956 pour répondre d'une manière plus spécifique aux problèmes des jeunes travailleurs soulevés par la Charte des Jeunes Travailleurs de 1955 (au Conseil de la WAY à New-Delhi). La J.O.C. internationale est représentée par son président (à titre personnel) à cette Commission.

- 1958 : un observateur de la J.O.C. internationale est présent au Conseil de la WAY à New-Delhi;
- 1959 : la J.O.C. internationale participe à la Conférence des Jeunes Travailleurs à Bamako;

- 1960 : participation à la Conférence de Genève sur les jeunes travailleurs;
- 1960 : " au Conseil de la WAY au Ghana;
- 1960 : " à la Conférence des Jeunes Travailleurs à Lima;
- 1961 : " à la réunion préparatoire à la Conférence Mondiale des jeunes travailleurs prévue pour 1962.

Nos relations avec les syndicats. Fidèle à la politique de son Ior Conseil International de Rome où se trouvaient des représentants des deux grandes centrales syndicales démocratiques organisées au plan international, la J.O.C. internationale a continué à entretenir des relations fraternelles avec la C.I.S.L. et la C.I.S.C.

Au cours de la réunion du Comité Exécutif de la J.O.C. internationale (La Havane, 1959), nous avons publié une motion précisant nos relations avec les syndicats. Elle a été largement distribuée à tous les syndicats, de même qu'à toutes les J.O.C. nationales. Cette motion était nécessaire; il faut en effet éviter toute confusion possible entre l'action de la J.O.C. et celle des syndicats.

Les relations filiales de la J.O.C. avec l'Eglise. Après le "merveilleux spectacle" des 32.000 jeunes travailleurs réunis à Rome en 1957, les visites des dirigeants internationaux ont continué à se faire plus nombreuses auprès du Saint-Siège, en même temps que le mouvement jociste se développait dans le monde entier.

- avril 1958 : Toute l'équipe internationale de la J.O.C. est reçue en audience privée par le Pape Pio XII.
- novembre 1958 : Alors que Maria Moersman (vice-présidente) et Monseigneur Cardijn se trouvaient en Asie, le président international, Roméo Maiono représentait la J.O.C. au couronnement de S.S. le Pape Jean XXIII. Une équipe de 6 dirigeants laïcs d'organisations catholiques internationales - parmi lesquels R. Maiono - était reçue par le nouveau Pape.
- mars 1959 : Le Saint-Père reçoit le président, la vice-présidente et Monseigneur Cardijn en audience privée. A la suite de cette visite, le Pape adresse un message autographe d'encouragement à notre mouvement.

- février 1960 : Le président international et Monseigneur Cardijn sont reçus par le Saint-Père et lui font un rapport d'activité du mouvement.
- mai 1961 : Dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire de Rerum Novarum, le président est encore reçu en audience par le Saint-Père.

Ces audiences - par lesquelles le Saint-Siège témoigne de la confiance qu'il fait à la J.O.C. internationale - ont été précédées ou suivies de nombreux contacts avec les autorités des diverses congrégations qui veillent au gouvernement de l'Eglise. Notons un autre fait important : notre aumônier international a été désigné par le Saint-Père pour faire partie de la Commission de l'Apostolat des Laïcs préparatoire au Concile Oecuménique.

LES REUNIONS INTERNATIONALES

Le Comité Exécutif

Le Comité exécutif est constitué par 20 dirigeants des divers continents, élus et cooptés par le Conseil Mondial de 1957. Ils se sont réunis quatre fois au cours de ces 4 années, afin de coordonner les efforts au plan international, de mener une action plus efficace et d'aider au développement de la J.O.C. dans le monde. Dans ce but, les trois réunions du Comité Exécutif ont fait la révision, la réflexion et ont préparé une action sur les points suivants :

- travail du Secrétariat International,
- action et responsabilité des membres du Comité Exécutif,
- action représentative de la J.O.C. internationale auprès des autres organisations internationales; préparation de la future action représentative;
- travail et action de la J.O.C. au plan régional ou continental;
- situation économique du mouvement et actions en vue de son financement;
- publications de la J.O.C. internationale (étude du Bulletin, etc...)
- responsabilité des aumôniers dans la J.O.C.

Au cours de ces mêmes réunions, les problèmes importants concernant le développement des J.O.C. nationaux ont été également discutés et des projets d'action internationale pour y apporter une solution ont été mis au point (entraide internationale, extension workers, commissions d'étude régionales, etc...)

Réunion du Comité Exécutif à Rome, en 1957

L'ordre du jour de cette première réunion après le Ier Conseil international comportait les points suivants :

- Récollection,
- Rapport du précédent Comité Exécutif,
- Réflexion sur le rôle du Comité Exécutif et de ses membres,
- Election du Secrétaire Général, de la Secrétaire Générale Adjointe et du Trésorier,
- Revision des rencontres régionales tenues à Rome,
- Revision des manifestations jocistes à Rome, conclusions pour les prochaines réalisations, notamment le prochain Conseil,
- Mise au point pour la réalisation de la première année du Plan de 4 ans,
- Etude sur l'aumônerie internationale,
- Etude des moyens financiers,
- Prochaine réunion du Comité Exécutif,
- Répartition des responsabilités
- Etude sur les publications (diffusion du Manifeste, du discours du Saint-Père

Réunion du Comité Exécutif à La Panno (Belgique), en 1958

- Revision des réalisations dans le cadre du Plan de 4 ans
- Etude sur la diffusion du Manifeste qui a été répandu dans les diverses régions de la manière suivante :

o Europe	50.000
o Amérique du Sud	20.000
o Asie	4.000
o Amérique du Nord	3.000
o Amérique centrale	900
o Afrique	600
o Méditerranée orientale	500
o Australie	100

- Etude doctrinale du Discours du Pape Pie XII
- Discussion sur les extension workers.

Réunion du Comité Exécutif à La Havane (Cuba), en 1959

Pour la première fois, une étude est faite sur le problème des jeunes travailleurs dans les grandes villes et sur l'action de la J.O.C. pour y apporter une solution.

- Présentation du document "entraide dans la J.O.C. internationale". C'est le rapport d'un ensemble d'activités qui ont déjà été réalisées et sont étroitement liées entre elles. Le Comité étudie comment développer, dans la J.O.C. internationale, un esprit d'entraide mutuelle, d'échange, où toutes les

J.O.C. apportent leur contribution. Le document comporte les points suivants :

- o échange de dirigeants
 - o extension workers
 - o secrétaires itinérants
 - o entraide financière
- Etude sur la diffusion du Bulletin de la J.O.C. internationale
 - Etant donné l'importance des relations de la J.O.C. internationale avec les syndicats, le Comité Exécutif publie une motion établissant la mission spécifique et le but de la J.O.C. comme mouvement apostolique et éducatif.
 - La réflexion sur la préparation du 2^{ème} Conseil International se précise (programme, lieu, finances, etc... sont discutés).

Réunion du Comité Exécutif à Amsterdam (Pays-Bas), en 1960.

- Rapports des diverses réunions ou séminaires régionaux
- Préparation du 2^{ème} Conseil. Dates exactes, lieu, programme.
- Diverses motions sont mises au point sur :
 - o la faim
 - o la paix
 - o le Concile Ocuménique
 - o l'UNESCO
 - o l'Afrique
 - o l'Amérique latino.

Collège des Aumôniers de la J.O.C. internationale.

D'après les statuts de la J.O.C. internationale, "l'aumônerie de la J.O.C. internationale est assurée par l'aumônier de la J.O.C. internationale, assisté par les aumôniers nationaux des J.O.C. représentés au Comité Exécutif".

Le Règlement d'ordre intérieur, adopté au Conseil international de 1957, contient à ce sujet les décisions suivantes :

- "il est à prévoir que de nombreuses circonstances rendront difficile la participation effective de l'ensemble de ces aumôniers au travail du Comité Exécutif";
- "en conséquence, l'aumônier de la J.O.C. internationale et ces aumôniers, en accord avec le Comité Exécutif, demandent à quelques-uns d'entre eux de constituer une équipe de collaboration. Cette équipe devra, autant que possible, comprendre au moins un aumônier de chaque continent..."

Et plus loin :

- "l'aumônier général et les aumôniers qui lui sont associés, sont donc de droit

présents à toutes les instances et direction de la J.O.C. internationale, aux réunions de formation et d'étude. Ils se répartissent entre eux, en accord avec les dirigeants, les tâches, pour que la coopération sacerdotale soit assurée avec la continuité et la stabilité désirables".

Réunion des aumôniers à l'occasion du Comité Exécutif de Rome (29 septembre-3 octobre 1957). Les aumôniers présents à cette réunion ont cherché ensemble comment organiser la collaboration en équipe des aumôniers membres de droit du Comité Exécutif, en vue de l'approfondissement et de l'extension de l'action jociste internationale. Ils ont constitué une sorte de collège permanent dont les membres

1. seraient responsables de la présence et de l'action de l'aumônerie internationale dans chaque continent, soit en visitant leurs collègues des autres pays, en les réunissant, en leur demandant des rapports sur leurs initiatives et expériences; en cherchant à introduire la J.O.C. dans les pays non encore atteints, enfin, à aider les dirigeants responsables à un titre quelconque d'un continent;
2. aideraient à la présence et à l'influence de l'aumônerie internationale dans les commissions d'études créées à l'intérieur de la J.O.C., dans la représentation de la J.O.C. internationale, soit aux O.I.C., soit auprès d'autres organisations gouvernementales ou non-gouvernementales;
3. constitueraient une équipe de recherches pour tous les aspects de l'activité jociste : publications, préparation des extension workers, etc.

Réunion du Collège à l'occasion du Comité Exécutif de La Panno (Belgique), du 28 au 29 juin 1958. Les points suivants y ont été longuement étudiés :

- le rôle de l'aumônier dans la J.O.C.
- le collège des aumôniers. Pour une collaboration plus efficace entre les aumôniers au sein de la J.O.C. internationale, chaque aumônier, membre du Collège, est, au nom du Collège, plus particulièrement responsable de créer cette collaboration entre les aumôniers d'un continent ou d'une partie de continent. D'autre part, les aumôniers du Collège s'efforceraient de travailler en équipe avec les dirigeants membres du Comité Exécutif originaires de leur continent".
- la formation des aumôniers
- la J.O.C. et la collaboration nécessaire: la nécessité de développer un esprit de collaboration a surtout été souligné.

Réunion du Collège des aumôniers à l'occasion du Comité Exécutif d'Amsterdam, 14 et 15 novembre 1960.

- Rôle du Collège et de chacun de ses membres
 - o rapport d'activité de chaque aumônier au cours des dernières années
 - o réflexion sur le rôle du Collège :

- la tâche de chacun des membres est précisé jusqu'au prochain Conseil international
- le travail du Collège en tant que tel : il apparaît indispensable que le Collège se réunisse chaque année, ce qui est réalisable si les membres du Collège ne sont pas trop nombreux et si leurs frais de voyage sont pris en charge par le budget de la J.O.C. internationale comme cela s'est fait en 1960. Ces rencontres pourraient avoir lieu avant le Comité Exécutif (durée possible 2 ou 3 jours), ce qui assurerait un meilleur "rondement" de travail et permettrait de soumettre les conclusions du Collège au Comité Exécutif même.
- La composition du nouveau Collège sera déterminée, on fait, après le Conseil International de 1961 et l'élection du nouveau Comité Exécutif.
- Formation doctrinale et spirituelle dans la J.O.C. Il avait été demandé à chaque aumônier de mettre par écrit, d'une manière succincte et volontairement incomplète ce qu'il pensait être le contenu et la méthode de cette formation et comment il envisageait d'aider le clergé à donner cette formation.

Les échanges ont permis à chacun des aumôniers de préciser le contenu de la formation doctrinale et spirituelle à donner, selon lui, aux militants et dirigeants : il importe de les faire adhérer lucidement à la personne vivante du Seigneur qui "agit toujours" dans leur vie et dans le monde, les aider à faire sans cesse le lien entre vie ouvrière et vie chrétienne, entre prière et vie, de la vie à l'Évangile.

LES REUNIONS CONTINENTALES OU REGIONALES.

Pour que la J.O.C. se développe de plus en plus dans toutes les régions du monde, le plan de 4 ans proposait de réaliser des rencontres régionales régulières pour étudier les problèmes de la jeunesse travaillouse ainsi que ceux du mouvement et mettre au point une action qui soit plus forte au plan international. Les rencontres, réunions, séminaires et congrès continentaux ou régionaux des divers continents ont donné d'excellents résultats. Nous donnons ci-après un bref compte-rendu des rencontres régionales les plus importantes tenues depuis 1957.

Rencontre asiatique de la J.O.C. Kuala - Lumpur (Malaisie) 26 mars-5 avril 1960

Participation : 60 délégués de 16 pays (Australie et Nouvelle-Zélande inclus)
2 dirigeants internationaux
3 extension workers

Programme :

- rencontre brutale des jeunes travailleurs de l'Asie avec l'industrialisation,
- mission des jocistes et problèmes des jeunes travailleurs dans le continent,
- rôle de la femme et de la jeune fille dans le monde moderne

- les jeunes travailleurs et les syndicats,
- les jeunes travailleurs et le chômage,
- les jeunes travailleurs et la préparation à la vie de famille,
- les jeunes travailleurs et la religion,
- la formation des dirigeants de la jeunesse.

conclusions et plans d'avenir

- développement d'une J.O.C. plus authentique dans tous les pays, par la formation des dirigeants, des aumôniers originaires d'Asie, et attention spéciale pour la J.O.C.F.
- une action de masse doit être menée avec tous les jeunes travailleurs dont la majorité sont des non-catholiques,
- création de services qui répondent à un vrai besoin de la jeunesse travaillouse,
- développement du travail des extension workers; actuellement ils sont au nombre de 8 en Asie,
- développement du travail de la Commission d'Etude pour l'Asie, constitué par 4 dirigeants - de nouveaux membres seront élus qui s'ajouteront à la Commission après le Conseil International de 1961,
- organisation de cours de formation pour dirigeants et militants avec la collaboration de la J.O.C. internationale.

Session de formation pour les dirigeants d'Asie. Colombo (Ceylan) 15 janvier au 10 février 1961.

Cette session spécialement destinée aux dirigeants régionaux a réuni des responsables laïcs de 5 pays et des aumôniers de 3 pays.

Programme :

- En plus de l'étude des points qui vont suivre, les dirigeants présents à la session ont eu l'occasion de participer à une retraite, d'entrer en contacts et de coopérer avec la J.O.C. de Ceylan, de connaître divers mouvements : mouvement ouvrier chrétien d'adultes, J.E.C. et de se rendre compte sur place de divers problèmes notamment celui du développement des communautés rurales, grâce aux temps libres prévus dans la session même. De cette façon, tous les sujets traités étaient basés sur des réalités tangibles.
- La mission apostolique du dirigeant jociste au travail, dans le quartier;
- sa vie spirituelle; sa vie personnelle; sa collaboration avec les aumôniers;
- L'évolution du continent asiatique;
- L'UNESCO et la jeunesse d'Asie;
- Le plan de Dieu sur le monde, la destinée humaine, la valeur spirituelle de la révision de vie dans la J.O.C.;
- Qu'est-ce que le syndicalisme;
- Qu'est-ce que le mouvement ouvrier chrétien ;
- La démocratie;
- Le développement des communautés rurales;
- L'économie de l'Asie;

- Résultats d'enquête sur les grands groupes religieux de l'Asie;
- Place de l'Asie dans le monde;
- Etude sur la section jociste locale : comment la commencer, sa mission, son organisation;
- Etude sur la fédération jociste : sa mission, son organisation;
- Etude sur l'enquête-campagne à la J.O.C.;
- Introduction à la doctrine sociale de l'Eglise;
- Discussion sur la J.O.C. de Ceylan;
- La J.O.C. et les non-catholiques;
- Caractéristiques de la J.O.C. en Asie;
- Etude sur la J.O.C. internationale.

Roncontro Pan-Africaino à Lomé (du 19 déc. 60 au 2 janvier 61)

Programme :

- Mission de la J.O.C. dans l'Afrique d'aujourd'hui,
- Mission des mouvements de jeunesse,
- La J.O.C. africaino dans la J.O.C. internationale.

- Séminaire de formation pour les jocistes masculins, en collaboration avec le B.I.T. Les thèmes suivants ont été étudiés :
 - . L'économie
 - . Qu'est-ce que le B.I.T.
 - . La coopération
 - . Le syndicalisme
 - . La femme africaino.

- Séminaire de formation pour les jocistes fémininos, en collaboration avec l'UNESCO traitant les points suivants :
 - . Besoins et aspirations de la femme africaino
 - . Mission sociale et civique de la femme dans l'Afrique de demain
 - . Action éducative de la J.O.C.F. dans la préparation à l'avenir.

Orientations résultant de cette roncontro :

- Attention particulière pour la formation des jeunes,
- Création de la commission d'étude de la J.O.C. internationale pour l'Afrique,
- Importance des relations de la J.O.C. avec d'autres organisations internationales,
- Développement et adaptation du mouvement en Afrique
- Plan de développement pour la J.O.C. d'Afrique orientale,
- Formation des cadres de dirigeants en Afrique; 4 stages de formation se réaliseront dans divers pays d'Afrique,
- Etude sera faite sur les possibilités de créer d'autres centres de formation

permanents comme celui de Douala au Cameroun,

- Accorder une attention spéciale pour les problèmes de la femme et de la jeune fille du milieu populaire.

Réunion des J.O.C. d'Amérique du Nord (février 1958)

Points étudiés :

- représentation et collaboration de la J.O.C. avec diverses organisations de jeunesse et du monde ouvrier adulte dans l'ordre temporel ou officiel,
- diffusion du Manifeste de la J.O.C. international,
- action à mener en vue de préparer les prêtres, en général, pour l'aumônerie de la J.O.C. et spécialement ceux qui partiront en mission dans les pays où la J.O.C. doit se développer,
- situation particulière de la femme dans les pays hautement développés : les gars comme les filles doivent s'en préoccuper,
- problème des migrations : les dirigeants des JOC qui comptent de nombreux émigrés devraient se mettre d'accord avec les dirigeants jocistes du Canada et des Etats-Unis afin que les jocistes soient accueillis dans leur nouveau pays.

La Réunion spéciale des gars

- étudier les problèmes suivants : manque de préparation et d'orientation professionnelle, contacts avec les syndicats, effets de l'industrialisation de plus en plus poussée sur les jeunes travailleurs : absence de responsabilités, chômage et délinquance, gangs;
- ainsi que des expériences de sections jocistes qui commencent dans des "gangs".
- décider de poursuivre ces recherches et d'apporter les expériences qui auraient été faites à la prochaine réunion.

La réunion spéciale des filles

- étudier un rapport d'enquête sur les occupations des jeunes filles,
- la situation des grandes villes : libertinage, anonymat et leurs conséquences,
- le manque de compréhension de la vraie mission de la femme et l'esprit de compétition avec l'homme.
- décider
 - la discussion sur la mission de la femme à chaque réunion régionale,
 - d'obtenir certains changements dans les institutions d'enseignement en ce qui concerne la préparation des jeunes filles à leur vraie mission,
 - de faire un rapport concret sur le nombre de jeunes filles touchées par la J.O.C., ainsi que sur la durée de leur engagement dans la J.O.C.

Réunion des J.O.C. d'Amérique du Nord (Chicago, 7 et 8 mai 1960)

Programme :

- échange d'expériences et unité d'action pour cette région

- Revision de l'action et de la situation de la J.O.C.:

- . l'organisation du mouvement
- . los grands villos
- . la collaboration des prêtres pour la J.O.C.
- . la J.O.C. internationale
- . la préparation du 2ème Conseil international.

Rencontre des Pays de Méditerranée Orientale et d'Afrique du Nord, à Bevrouth, du 2 au 7 mai 1960.

Participation : 23 dirigeants, garçons et filles de 5 pays,
2 dirigeants internationaux.

Programme. Après étude de divers aspects importants de la J.O.C., los thèmes suivants ont été discutés :

- Action de la J.O.C. avec los chrétiens,
- Action de la J.O.C. avec los non-chrétiens,
- Préparation du 2ème Conseil International.

Conclusions :

- Faire une réflexion sur l'action apostolique de la J.O.C., à réaliser avec tous los jeunes travailleurs, chrétiens ou non.
- Intensifier la formation des militants et dirigeants sous tous los aspects on se basant sur los principes Voir-Juger-Agir appliqués à la vie même.
- Los militants jocistes doivent être présents au soin de l'organisation syndicale, collaborer avec elle afin de donner une vision claire des problèmes de la jeunesse travailleuse comme de la réponse à y apporter.
- Pour développer l'esprit international, los pays représentés multiplieront contacts et correspondance: échange de publications et d'invitations aux diverses réunions de dirigeants. Ils examineront la possibilité de séjour dans d'autres J.O.C. et étudieront de quelle manière pourrait se célébrer la Journée internationale.
- Toutes los J.O.C.F. de Méditerranée Orientale se rencontreront au mois d'août.

Ive Congrès Sud-Américain de la J.O.C. à Lima (Pérou) du 21 au 29 octobre 1959

Participation : 150 délégués de 13 pays
los représentants de 7 organisations internationales.

Programme :

- Etude des problèmes de la jeunesse travailleuse,
- Elaboration d'un plan d'action où est comprise la préparation du 2ème Conseil international.

Résultats :

- création d'une Commission d'Etude pour l'Amérique latine
- création d'un Centre de Culture Ouvrière pour la formation des dirigeants aux divers échelons du mouvement

3ème Rencontre régionale de la J.O.C. d'Amérique Centrale, à Guatemala-City, du 1er au 8 décembre 1960

Participation : 82 dirigeants de 11 pays
2 dirigeants internationaux.

Décisions :

- Intensifier la formation des militants,
- Multiplier les sections jocistes,
- Avoir un Secrétaire Itinérant qui fasse de fréquentes visites aux pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes.

Rencontre régionale Nord-Pacifique - Guayaquil (Equateur) 1958

Participation : les dirigeants de 6 pays d'Amérique latine

Programme : les points suivants ont été entre autres discutés :

- situation de la jeunesse travaillouse dans la région,
- situation de la J.O.C. dans chaque pays,
- l'enquête jociste,
- le militant et son équipe d'action, etc.

Rencontre des J.O.C. européennes à Innsbruck (Autriche) mai 1959

Participation : deux dirigeants par branches nationales
quelques dirigeants internationaux.

Programme :

- situation et problèmes de la jeunesse travaillouse dans les grands centres
- problèmes des adolescents du milieu populaire.

Décisions :

- intensifier l'action des militants dans les grandes villes spécialement sous l'aspect des relations humaines personnelles,
- une rencontre spéciale des jeunes 14-17 ans qui sont en école technique devra se tenir,
- les J.O.C. étudieront les répercussions de nouvelles structures économiques dans la vie des jeunes travailleurs :

- . l'émigration
 - . le tourisme international
- la collaboration que les J.O.C. organisées peuvent offrir à celles qui sont en voie de développement sera également étudiée .

Réunion européenne des présidents nationaux de la J.O.C. à Berlin, mars 1961

Participation : tous les président(s) nationaux
quelques dirigeants internationaux.

Programme :

- Préparation du 2ème Conseil international - continuer à répandre un esprit international dans chaque mouvement,
- collaboration de toutes les J.O.C. européennes entre elles,
- étude sur l'action représentative,
- étude sur l'orientation du mouvement en vue de l'adapter toujours davantage aux réalités de la jeunesse travailleuse d'aujourd'hui.

Réunion européenne des jeunes métallurgistes à Luxembourg, novembre 1960.

Des dirigeants de 8 pays d'Europe se sont réunis pour discuter de leurs problèmes et étudier un projet de statut européen des jeunes métallurgistes qui sera ensuite présenté aux autorités responsables de ce secteur d'activités.

Rencontre européenne des employées de maison à Gemen (Allemagne) mars 1961

Des dirigeantes de la J.O.C.F. de 12 pays participaient à cette réunion où les conditions concrètes et les problèmes du travail des employées de maison ont été discutés.

A la suite de cette étude les conclusions suivantes ont été tirées :

- chercher à revaloriser le travail des employées de maison en tant que profession et spécialement en tant que métier féminin ayant une grande valeur,
- faire découvrir à toutes les employées de maison la dignité de leur travail,
- obtenir une reconnaissance officielle du métier par l'Etat dans les pays où elle n'existe pas encore, pour que les employées de maison puissent jouir des mêmes droits sociaux accordés aux autres professions,
- prévoir un secteur d'activité visant la formation technique des employées de maison pour qu'elles acquièrent une meilleure qualification
- établir une collaboration intense entre la J.O.C.F. d'Allemagne et d'Espagne quant aux jeunes qui émigrent en Allemagne.

REUNIONS INTERNATIONALES POUR AUMONNIERS OU SEMINARISTES

La J.O.C. internationale a provoqué et organisé quelques réunions d'aumôniers au plan continental ou régional. En général, ces réunions sont réservées aux aumôniers nationaux ou à des catégories d'aumôniers diocésains ou fédéraux.

En Asie, à l'occasion de la rencontre asiatique tenue à Kuala-Lumpur en mars 1960, tous les aumôniers nationaux et les aumôniers des J.O.C. débutants d'Asie se sont rencontrés plusieurs fois pour étudier la doctrine, la méthode fondamentale de la J.O.C., leur rôle sacerdotal dans le mouvement. Concrètement, ils ont discutés ensemble de la formation des dirigeants clés, des permanents, du rôle de l'aumônier dans l'équipe nationale, des possibilités d'influence et d'action parmi le clergé, etc.

Méditerranée Orientale et Afrique du Nord. Les aumôniers jocistes de ces pays se sont réunis (lors de la rencontre de ces J.O.C. à Boyrouth en mai 1960) pour étudier les mêmes questions. Ils ont surtout approfondi les méthodes fondamentales du mouvement et l'action jociste dans les milieux non-chrétiens.

En Afrique, en décembre 1960, les aumôniers nationaux ont tenu trois journées d'études pour réfléchir à la manière dont le mouvement peut exercer sa mission apostolique dans les réalités africaines d'aujourd'hui, et quelles sont les exigences posées aux aumôniers à cet égard. Ils ont également cherché comment intéresser davantage le clergé africain à la J.O.C.

En Amérique du Sud, à Lima, octobre 1959, un congrès a réuni tous les aumôniers présents à la rencontre continentale. Les points suivants ont été étudiés : catéchèse du milieu populaire par la J.O.C.; la J.O.C. et les institutions économique-sociales; le mouvement des adultes; la formation des aumôniers et la préparation des séminaristes.

Europe. Deux grandes réunions européennes d'aumôniers ont eu lieu, la première à Nice en décembre 1958, la deuxième à Montserrat en décembre 1960. Un certain nombre d'aumôniers diocésains et fédéraux participaient également à ces rencontres. A Nice, c'est surtout la place de la J.O.C. dans la pastorale actuelle qui a été approfondie. A Montserrat, par contre, les aumôniers ont surtout discuté de la situation de la jeunesse travaillouse dans les grandes villes et l'action jociste correspondant à ce problème.

Voilà un aperçu très général des activités de la J.O.C. internationale pour aumôniers.

Quelques considérations sur ce sujet paraissent utiles dans ce Bilan. Il faut, semble-t-il, toujours approfondir le rôle de l'aumônier dans la révision de vie et dans les enquêtes et campagnes du mouvement. Les aumôniers ressentent le besoin de s'entraider à faire cet approfondissement afin de pouvoir aider vraiment les militants à découvrir la présence et l'action du Christ dans les événements, dans les jeunes travailleurs et dans les milieux et à prendre conscience de l'appel urgent que le Seigneur leur adresse à travers ces réalités de vie. Un enseignement abstrait est insuffisant. Grâce à cette aide sacerdotale, les militants doivent arriver à une vraie vie de foi et de prière, à une conscience claire de leur mission apostolique.

D'autre part, il semble que les aumôniers doivent s'entraider à approfondir eux-mêmes le mystère de l'Eglise, le rôle du laïcat et du sacerdoce dans l'Eglise, la signification de l'aspect humain de l'Eglise, tout en saisissant toujours plus sa réalité divine. Constamment les militants sont aux prises avec des difficultés à ce sujet. Combien de fois ne ressentent-ils pas qu'au fond, on ne tient pas compte de leur mission laïque? Combien de problèmes ne rencontrent-ils pas dans leurs milieux à propos de certains contre-témoignages donnés par des responsables ou des structures ecclésiastiques? Les aumôniers ont un rôle à jouer dans l'éducation de la foi dans le mystère de l'Eglise. Il est absolument nécessaire qu'entre eux, ils approfondissent leur mission dans l'Eglise afin qu'ils puissent donner la réponse, souvent libératrice, que les laïcs attendent d'eux.

Il y a une autre raison qui justifie et exige des rencontres d'aumôniers. Les aumôniers sont des prêtres vivant au milieu d'autres prêtres. Ils exercent un ministère sacerdotal dans la J.O.C. qui n'est pas séparable de la pastorale d'ensemble de l'Eglise. Ce n'est pas une critique ou du négativisme que de souligner que souvent la mentalité générale, l'orientation générale de la pastorale n'aide pas beaucoup les aumôniers de la J.O.C. Il y a en effet, certaines coutumes traditionnelles dans la pastorale qui ne semblent pas concorder avec les conceptions plus dynamiques et missionnaires d'apostolat laïc de la J.O.C. 1

Les aumôniers doivent donc se réunir entre eux pour étudier comment ensemble, ils peuvent aider leurs confrères à acquérir des vues plus exactes sur l'apostolat laïc, sur le laïcat organisé, sur les méthodes de formation des militants, etc... D'autre part, les aumôniers doivent étudier également entre eux, quel rôle ils

ont à jouer en vue de l'adaptation de la pastorale générale de l'Eglise aux exigences des temps modernes.

Outre les efforts de la J.O.C. internationale pour la formation des aumôniers, il faut rappeler tout ce qui a été fait pour aider le clergé et les futurs prêtres à découvrir la J.O.C. Nous avons eu l'occasion de le faire dans le présent rapport, lorsqu'il est question du développement des J.O.C. nationales.

La J.O.C. internationale comme telle a plus particulièrement orienté son action vers les milieux des étudiants ecclésiastiques de Rome afin d'y susciter un intérêt pour le mouvement jociste.

En plusieurs séminaires ou collèges Romains, des conférences ou des sessions ont été organisées pour les élèves. Notons les sessions d'étude réalisées au Collège Pontifical Pio Latino Americano en septembre 1958 et au Collège Pontifical de la Propaganda Fide en octobre 1958. En avril 1960, une autre session a réuni dans un institut aux environs de Rome, une centaine de prêtres et de séminaristes de diverses nationalités étudiant à Rome. Toutes ses sessions seront régulièrement renouvelées.

LES COMMISSIONS D'ETUDE REGIONALES

Les 4 dernières années ont vu naître, dans les divers continents des commissions d'étude régionales qui veillent d'une façon toute spéciale au développement de la J.O.C. et à la coordination plus intense et plus efficace de son action. Le travail de ces commissions n'a pas été autre, jusqu'à présent, que celui de prolonger l'action de la J.O.C. internationale dans les divers continents. Ces commissions d'étude sont formées par des présidents nationaux du continent et quelques dirigeants internationaux; actuellement, nous avons une commission d'étude en Afrique, Asie, Amérique latine et Europe.

Ci-après nous faisons le compte-rendu succinct des diverses réunions de ces commissions et l'action qu'elles ont réalisé.

Commission d'étude pour l'Amérique latine

Cette commission a tenu sa première réunion à Rio de Janeiro du 6 au 11 juin 1960. Y participaient : 6 délégués membres (respectivement du Chili, Brésil,

Argentine et Vénézuéla) et deux dirigeants de la J.O.C. internationale.

Au cours de cette réunion, la commission a étudié la manière d'organiser et de coordonner l'action de la J.O.C. internationale au plan du continent. La préparation du 2ème Conseil a été également mise à l'ordre du jour, ainsi que l'étude de l'action représentative de la J.O.C. auprès des diverses institutions latino-américaines.

Chaque réunion doit faire la révision de l'action réalisée, étudier les moyens d'adapter le Plan de 4 ans aux J.O.C. d'Amérique latine et préparer le Conseil international.

La commission s'est réunie une deuxième fois au Chili.

Centre d'Information de la J.O.C. pour l'Amérique latine (C.I.A.L.)

Le centre a son siège à Lima. Il aide au travail du Secrétaire Itinérant en envoyant les circulaires et est chargé du travail administratif exigé par la coordination de l'action de la J.O.C. internationale en Amérique latine.

Commission d'Etude pour l'Asie

La commission s'est réunie trois fois, à l'occasion des réunions du Comité Exécutif : La Panno (Belgique) en 1958, La Havane (Cuba) 1959, et Amsterdam (Pays-Bas) en 1960.

Le travail de la commission a suivi les orientations tracées par le Plan de 4 ans pour l'Asie :

- extension et développement de la J.O.C. en Asie,
- préparation et organisation des diverses activités régionales (rencontres des dirigeants asiatiques à Kuala-Lumpur, cours de formation pour dirigeants fédéraux à Colombo (Ceylan).
- étude et préparation en ce qui concerne les extensions workérs, les voyages des dirigeants internationaux en Asie, l'échange des dirigeants, l'édition des publications jocistes, etc...

Commission d'étude pour l'Europe

La première réunion de cette commission s'est tenue en Suisse après le Ier Conseil et a envisagé l'application du Plan de 4 ans pour l'Europe; cette réunion avait étudié les problèmes des pays européens où la J.O.C. ne peut se réaliser, et

ainsi que la situation de la jeunesse travailleuse en Espagne.

Depuis une réunion s'est tenue chaque année comprenant une révision des problèmes et de l'action de la J.O.C. en Europe. Ci-après nous donnerons un compte-rendu succinct de la réunion de la Commission d'étude pour l'Europe qui s'est réalisée à Luxembourg, en février 1960 :

- révision des conclusions de la Rencontre des J.O.C. européennes à Innsbruck;
- discussion sur une prochaine réunion européenne d'aumôniers;
- projet d'action de solidarité pour trouver les finances nécessaires à la réalisation du 2^{ème} Conseil International;
- préparation de la réunion des employés de maison et de celle des jeunes métallurgistes à réaliser au plan européen;
- projet de plan de 4 ans pour les J.O.C. européennes.

La commission s'est encore réunie aux Pays-Bas, en novembre 1960 pour étudier les points suivants :

- révision d'action,
- préparation du 2^{ème} Conseil International,
- adaptation du plan de 4 ans pour les J.O.C. d'Europe,
- collaboration intensifiée avec les institutions européennes officielles,
- collaboration intensifiée avec le mouvement ouvrier d'adultes,
- possibilité de libérer un dirigeant pour remplir les fonctions de secrétaire itinérant en Europe.

Et à Bruxelles, en juillet 1961, où la commission a fait une révision des points qui avaient été étudiés dans les réunions antérieures.

Commission d'Etude pour l'Afrique

La commission a tenu sa première réunion à Léopoldville du 9 au 16 avril 1961; après une révision de l'action jociste en Afrique, la commission a discuté d'un Plan d'action pour tout le continent africain et de la préparation au 2^{ème} Conseil international.

VOYAGES DES DIRIGEANTS INTERNATIONAUX.

Le Ier Conseil International avait insisté pour qu'une importance plus grande soit donnée aux visites et voyages des dirigeants internationaux. Ces tournées aident beaucoup au développement des J.O.C. nationales, les orientent et surtout permettent de donner aux jeunes travailleurs des perspectives plus internationales du mouvement auquel ils appartiennent. Ces tournées, voyages, visites et contacts des dirigeants internationaux se sont donc multipliés au cours des 4 dernières années, et ce, dans tous les continents.

Le rapport de toutes les activités nationales comme internationales de la J.O.C. n'en finiraient pas si nous devions toutes les reprendre ; c'est pourquoi, ici encore nous nous limitons à quelques tournées internationales seulement.

Roméo Maione,

- 1957 - Tournée aux Etats-Unis et au Canada (Amérique du Nord),
- 1958 - Voyage de 7 semaines en Inde et Ceylan (Asie),
- 1959 - Voyage d'étude au Mali et Sierra Leone (Afrique),
- 1959 - Visites à Cuba, Vénézuéla, Colombie, Equateur, Pérou, Etats-Unis et Canada,
- 1959 - Tournée de propagande jociste en Espagne,
- 1960 - Voyage au Ghana et au Cameroun,
- 1961 - Tournée de Conférence dans les Séminaires d'Irlande.

Monsieur Cardijn

- 1958 - Tournée dans les pays d'Asie, de Méditerranée Orientale et d'Océanie,
- 1959 - Voyage dans les trois Amériques à l'occasion du Comité Exécutif à La Havane et de la Rencontre régionale d'Amérique Latine à Lima.
- 1960 - Tournée dans divers pays d'Afrique (participation au Congrès Pan-Africain de Lomé)

Monsieur l'Abbé Uylenbroeck

- 1959 - septembre-octobre - participation au Comité Exécutif à La Havane - visite aux Etats-Unis, Canada, Haïti et Cuba,
- 1960 - février-mars - participation à la rencontre Asiatique de Kuala Lumpur - visite au Liban, Inde, Pakistan, Ceylan, Singapour et Malaisie,
- 1960 - mai - participation à la rencontre des Pays de Méditerranée Orientale et visite aux Liban, Syrie, Jordanie,
- 1960 - décembre - participation à la rencontre Pan-Africain de Lomé - Visite au Togo, Dahomey, Nigéria, Côte d'Ivoire et Haute-Volta,
- 1961 - avril - participation à la Commission d'Etude pour l'Afrique à Léopoldville, visite au Congo (Léo), Congo(Brazza) et Cameroun.

Maria Meersman

- 1958 - avril-mai - visite aux pays de Méditerranée Orientale : Egypte, Jordanie, Liban et Syrie
- 1958 - août à décembre - Tourné en Asie, Australie et Nouvelle-Zélande
- 1959 - après et avant la rencontre du Comité Exécutif à Cuba, visite au Canada et aux Etats-Unis
- 1960 - participation à la Rencontre asiatique de Kuala-Lumpur et visites à quelques pays : Pakistan, Inde, Ceylan, Singapour.

Gérard Van Bakel

- 1959 - Voyage de deux mois dans les pays de l'Afrique Orientale
- 1959 - Participation au Comité Exécutif et visite aux Etats-Unis.

René Salanne

- 1958 - Voyage d'étude au Sénégal, Guinée, Soudan, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Dahomey, Cameroun, Congo (Brazza), Congo (Léo), Togo,
- 1959 - Après le Comité Exécutif de La Havane, voyage aux Etats-Unis et Canada,
- 1960 - Participation à la 3ème Rencontre Pan-africaine et Stago d'Education Ouvrière à Lomé - voyage en Afrique.

Nous le voyons, tous les moyens possibles ont été utilisés pour développer la J.O.C., au plan national, régional ou continental et international, pour unir les efforts de plus en plus nombreux et de plus en plus grands des jocistes, des militants et des dirigeants. C'est dans ce cadre que les secrétaires itinérants et divers membres du Comité Exécutif ont effectué des voyages et séjours prolongés dans les J.O.C. de tous les continents. Nous ne pourrions pas rapporter ici tous les résultats de ces contacts, si fructueux. Le travail des Secrétaires Itinérants en Amérique latine a eu, lui aussi, une répercussion considérable quant au développement de l'action jociste dans cette région. Le Secrétaire itinérant d'Amérique du Sud nous dit :

"J'ai fait le tour de tous les pays d'Amérique du Sud - pendant ce voyage, j'ai été en contact avec la J.O.C. de 52 villes, j'ai participé à 9 semaines d'étude de militants et de dirigeants, 4 conseils Nationaux, 5 réunions d'aumôniers, j'ai travaillé à la préparation du Congrès de Lima, visité de nombreux Evêques, etc..."

FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT INTERNATIONAL.

Cette action internationale considérable des quatre dernières années a demandé la collaboration de nombreuses personnes. Bien que nous ne puissions pas les nommer, nous ne devons pas les oublier; ces personnes sont celles qui travaillaient avec nous au Secrétariat et ont aidé au développement de la J.O.C. dans le monde. Leur travail ressemble à celui du militant de base, souvent ignoré de tous, mais dont l'action est indispensable au développement de la J.O.C.

Les collaborateurs du Secrétariat International s'occupent constamment du travail administratif : ce sont eux qui accueillent et informent les visiteurs, qui impriment et envoient les circulaires, corrigent, traduisent les rapports, contrôlent la correspondance internationale, classent les documents importants, arrangent les voyages, vérifient l'entrée et la sortie des fonds. Enfin, ils sont aussi mêlés aux difficultés et problèmes qui se présentent dans notre action internationale, comme ils participent à nos joies et à nos succès.

Au cours des 4 dernières années, notre secrétariat international s'est agrandi en même temps que l'équipe des collaborateurs est devenue plus internationale, en effet, la quantité de travail a elle aussi augmenté et plus nombreux sont les jocistes qui ont dû s'imposer des sacrifices pour collaborer au fonctionnement de la J.O.C. internationale - pensons au travail, aux veilles que représente l'organisation du présent Conseil. A tous, nous adressons notre gratitude. Soyons convaincus que notre travail a une grande valeur aux yeux de Dieu qui demande à chacun de donner quelque chose pour le salut de tous nos frères de travail.

Il convient, après avoir examiné l'action internationale réalisée, que nous réfléchissions plus profondément à notre condition : celle de notre vie quotidienne, et celle d'instruments de Dieu, pour Lui rendre grâce de nous avoir choisis pour cette mission irremplaçable: sauver, avec le Christ, toute la jeunesse travailleuse du monde...

4. CONCLUSIONS FINALES

Ce bilan d'action n'est pas, ni ne veut être un rapport de nos succès, mais bien une ample révision de vie de l'action que nous avons menée depuis 1957 jusqu'au 2ème Conseil international. Le présent document nous permet de constater l'immonse travail accompli par des millions de jeunes travailleurs et de jeunes travailleuses qui, dans la J.O.C., ont découvert leur vocation apostolique et qui se sont ontraidés dans le mouvement afin de porter le Christ à tous leurs frères soeurs et dans toutes les réalités de la vie.

Le Seigneur les appelle et continue, à travers eux, à répandre sa lumière et sa vie sur le monde. C'est pour nous une occasion de joie profonde et notre premier geste sera un chant d'action de grâce au Seigneur pour tout ce qu'Il a réalisé à travers la J.O.C. au cours des 4 dernières années. Nous remercierons aussi, humblement et profondément, notre Mère l'Eglise et sa Hiérarchie qui, dans la confiance la plus totale, a mandaté la J.O.C. et a permis à des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses de coopérer à l'oeuvre de salut du monde.

Si nous n'avons pas pu réaliser tout ce que nous aurions voulu, c'est, d'une part, à cause de notre faiblesse humaine, de nos manques de générosité et d'amour et nous en demandons pardon au Seigneur; mais d'autre part, nous ne pouvons pas éviter les obstacles que le monde sème sur nos chemins; ces obstacles, nous essayons de les vaincre, mais souvent ils ralentissent notre marche vers Dieu, avec nos frères.

Devant les problèmes universels de la jeunesse travailleuse et du monde du travail, devant les problèmes de l'Eglise face au monde moderne, nous sommes convaincus que la J.O.C. doit être, dans la mesure du possible, la réponse de la jeunesse travailleuse à ces problèmes, à tous les échelons de notre mouvement.

A cette fin, et pour réaliser une action davantage coordonnée à tous les stades du mouvement, nous avons lancé, en 1957, un plan de travail international de 4 ans, comportant les objectifs concrets à atteindre et dont nous devons tenir compte dans l'avenir.

Durant ce 2ème Conseil international, ensemble, nous allons préciser les questions à résoudre, les tâches à accomplir, les méthodes de travail à utiliser et le plan d'action à mettre en oeuvre. Nous allons étudier et discuter certains points : la nature apostolique de la J.O.C., les résultats de l'enquête sur la préparation de la jeunesse travailleuse à la vie de famille, le problème financier du mouvement... A la suite de ces études, nous lancerons un nouveau Plan de 4 ans qui devra mettre en lumière des problèmes nouveaux tels que celui des grandes villes, et préparer notre action commune sur les problèmes de la vie de travail, l'entraide internationale, etc...

Ces études et toute l'action future du mouvement devront se baser sur les conclusions que nous inspire le Bilan des 4 années écoulées.

Nous proposons au Conseil les conclusions suivantes :

1° L'étude des problèmes de la jeunesse travailleuse tels que nous les avons saisis à nouveau dans ce Bilan, nous permet de découvrir leur ampleur toujours croissante et leur caractère de plus en plus universel. La J.O.C. doit donc poursuivre ses efforts en basant toujours davantage son action sur la réalité actuelle. Elle se doit également d'intensifier sa collaboration mondiale en vue de résoudre ces problèmes universels.

2° L'action accomplie nous a fait redécouvrir que la solution aux problèmes de la jeunesse travailleuse se situe fondamentalement dans la formation de chaque jeune travailleur et de chaque jeune travailleuse, dans tous les aspects de leur vie: morale, religieuse, civique, sociale, familiale, etc. La J.O.C. a voulu être une mise en mouvement commune des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses vers la réalisation de leur vocation personnelle et communautaire, actuelle et future.

3° Cette formation, comme toute action de transformation de la jeunesse travailleuse exige fondamentalement que la J.O.C. soit : école, service et corps représentatif.

4° A la formation et à l'action de la J.O.C. doit correspondre une organisation efficace, souple et adaptée, elle-même éducatrice, aux divers échelons du mouvement.

5° La formation apostolique et missionnaire ne connaît ni frontières, ni limites. Elle sera de plus en plus internationale. L'action et l'organisation

requièrent dans l'avenir une intensification de la coopération entre les différents pays.

6° La fidélité à la vie, pour le mouvement jociste, c'est son adaptation aux problèmes, circonstances et coutumes de la jeunesse travailleuse de chaque pays, région ou continent. Cette adaptation déjà fortement réalisée au cours des précédentes années, doit rester un souci majeur pour l'avenir. Pour qu'elle soit complète, nous resterons fidèles à nos fondements et à notre méthode, sans lesquels il n'y a pas de J.O.C. authentique.

7° Nous ne perdrons jamais de vue que, si toute formation se fait fondamentalement dans et par l'action, dans et par la vie, une formation complémentaire d'ordre doctrinal, spirituel et humain est requise pour la jeunesse travailleuse et surtout pour les cadres du mouvement. Nous devons, dans ce sens, intensifier les moyens de formation déjà utilisés dans beaucoup de pays : journées et semaines d'étude, sessions, centres culturels, services de formation, etc...

8° Les services répondant aux besoins concrets des jeunes travailleurs ont également une place importante dans le mouvement. Il apparaît nécessaire et urgent que le mouvement réétudie dans l'avenir ses conceptions et réalisations dans ce domaine.

9° La progression constante du mouvement nous permet de mieux voir et de mesurer plus profondément toutes les responsabilités qui nous incombent dans tous les domaines de la vie. Ceci pose à la J.O.C. nationale le problème de la stabilité des cadres. Au fur et à mesure que s'étend l'influence du mouvement, il faut des dirigeants capables de le conduire sans défaillances; il faut chercher aussi à réduire au minimum les difficultés provoquées par la succession des dirigeants à tous les échelons et en particulier à l'échelon national et international.

10° Les problèmes de la jeunesse travailleuse et ceux de la J.O.C. elle-même nous montrent chaque fois plus l'importance de l'aide sacerdotale au mouvement jociste. Si en 1957, nous avons parlé de collaboration, aujourd'hui, nous voudrions insisté sur l'urgence de former davantage des aumôniers pour la jeunesse travailleuse.

11° La J.O.C. a aussi découvert qu'il ne suffit pas de former des dirigeants ouvriers qui puissent, plus tard, occuper des positions clés dans les diverses structures sociales. Il faut, en même temps, des mouvements apostoliques d'adultes pour le milieu ouvrier. Il est nécessaire qu'une collaboration étroite s'établisse

entre la J.O.C. et les mouvements d'adultes dans les pays où ceux-ci existent déjà. Là où ils n'existent pas, notre mission est d'éveiller une inquiétude pour le susciter.

12° Nous découvrons enfin, la nécessité d'une collaboration large, profonde et sincère avec d'autres mouvements, organisations et institutions, qu'ils soient d'action catholique ou sociale, qu'ils soient chrétiens ou non, qu'ils soient privés ou publics.
